

Rapport de gestion

Le 6 novembre 2012

Le présent rapport de gestion vise à aider le lecteur à comprendre et à évaluer les tendances et les changements d'importance liés aux résultats opérationnels et à la situation financière de Yellow Média inc. (ou la Société) et de ses filiales pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012. Ce rapport doit être lu parallèlement à nos états financiers consolidés audités et aux notes annexes de l'exercice clos le 31 décembre 2011, ainsi qu'à nos états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et aux notes annexes de la période close le 30 septembre 2012. Les rapports trimestriels, le rapport annuel et les informations supplémentaires figurent à la section « Rapports financiers » du site Web de la Société, à l'adresse www.ypg.com. Pour obtenir de plus amples renseignements, notamment notre notice annuelle, veuillez visiter le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les états financiers ci-joints ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation, en vertu de laquelle il est tenu pour acquis que la Société continuera à exercer ses activités dans un avenir prévisible, et qu'elle sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations et de ses engagements dans le cours normal des activités. La Société a une importante dette à court terme qui arrive à échéance. Par conséquent, des incertitudes jettent un doute important sur la capacité de Yellow Média inc. d'assurer la continuité de son exploitation.

Pour remédier à cette incertitude, Yellow Média inc. a évalué des solutions de rechange au refinancement des dettes arrivant à échéance en 2012 et par la suite et, le 23 juillet 2012, elle a annoncé une opération de restructuration du capital (la « restructuration du capital proposée »), visant à réduire considérablement sa dette et à améliorer son profil en matière d'échéances, la nouvelle dette commençant à venir à échéance en 2018.

Si la restructuration du capital ne peut être mise en œuvre, la réalisation des actifs et l'acquittement des obligations dans le cours normal des activités seront alors incertains.

Les états financiers ci-joints ne reflètent pas les ajustements qui seraient nécessaires si l'utilisation de l'hypothèse de la continuité d'exploitation était jugée inappropriée. Si l'utilisation de l'hypothèse de la continuité d'exploitation était jugée inappropriée pour ces états financiers, d'importants ajustements seraient nécessaires en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et aux classements utilisés dans l'état de la situation financière.

Dans le présent rapport de gestion, les termes « nous », « notre/nos », la « Société » et « GPJ » désignent Yellow Média inc. et ses filiales (notamment Groupe Pages Jaunes Cie., Canpages Inc., Wall2Wall Media Inc. (« Wall2Wall »), YPG (USA) Holdings, Inc. et Yellow Pages Group, LLC, [ces deux derniers étant collectivement appelés YPG (États-Unis)]. Après la conclusion de la vente de la Société Trader en juillet 2011, la direction a réévalué ses secteurs opérationnels et en est venue à la conclusion que le secteur Annuaire, qui se rapporte à nos activités liées aux annuaires imprimés et en ligne ainsi qu'à nos solutions marketing de performance et aux publications sur l'immobilier, est le seul secteur opérationnel de la Société.

Information prospective

Notre structure de présentation des résultats reflète la façon dont nous gérons notre entreprise et dont nous classons nos activités aux fins de planification et d'évaluation du rendement. Le présent rapport de gestion comprend des affirmations au sujet des objectifs, des stratégies, de la situation financière, des résultats opérationnels et des activités de GPJ. Ces déclarations sont considérées comme « prospectives » puisqu'elles sont basées sur nos attentes actuelles au sujet de nos activités, sur les marchés sur lesquels nous les exerçons, ainsi que sur diverses estimations et hypothèses.

L'information et les déclarations prospectives sont fondées sur un certain nombre d'hypothèses qui peuvent se révéler inexactes. Pour formuler certaines déclarations prospectives, nous avons supposé que nous réussirons à poursuivre la mise en œuvre de notre plan d'affaires, que nous serons en mesure d'attirer et de conserver du personnel clé afin d'occuper des postes clés, que nos produits et services seront en forte demande dans les secteurs dans lesquels nous les vendons, soit les secteurs des annuaires, des médias numériques et de la publicité, que la baisse des produits tirés des médias imprimés ne s'accroîtra pas au-delà de ce qui est actuellement prévu, que la croissance des produits en ligne ne sera pas plus lente que ce qui est actuellement prévu et que la conjoncture économique ne se détériorera pas au-delà des niveaux prévus. L'information et les déclarations prospectives sont également fondées sur l'hypothèse qu'aucun des facteurs de risque indiqués pouvant faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats prévus décrits dans l'information et les déclarations prospectives ne se concrétiseront.

Les déclarations prospectives se reconnaissent à l'usage de termes comme « chercher à », « prévoir », « croire », « pouvoir », « estimer », « s'attendre à », « objectif », « avoir l'intention de », « devoir », « planifier », « prédire », « s'efforcer de », « viser », et autres verbes ou expressions semblables, éventuellement employés au futur ou au conditionnel. Elles reflètent les attentes actuelles concernant des événements futurs et le rendement opérationnel à venir et valent uniquement à la date du présent rapport de gestion. Les déclarations prospectives traitent d'un grand nombre de risques et d'incertitudes; elles ne devraient pas être considérées comme des garanties des résultats ou du rendement futurs et n'indiquent pas nécessairement avec précision si ces résultats ou ce rendement seront atteints. Un certain nombre de facteurs pourraient faire différer considérablement les résultats ou le rendement réels de ceux indiqués dans les déclarations prospectives, y compris les facteurs mentionnés aux rubriques de notre rapport de

gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 intitulées « Concurrence », « Diminution des produits tirés des médias imprimés », « La disponibilité du capital est tributaire du rendement opérationnel futur des activités de la Société et de sa capacité à refinancer sa dette », « L'importance de la dette de la Société pourrait nuire à sa santé financière et les efforts de la Société en vue de refinancer ou de réduire sa dette pourraient être infructueux », « Il n'est pas prévu que des dividendes soient versés à l'égard de nos actions ordinaires et de nos actions privilégiées dans un avenir prévisible », « Fluctuation des taux d'intérêt », « Cotisations aux régimes de retraite », « Dépendance de GPJ à l'égard de l'impartition pour la facturation, le recouvrement, l'impression, la reliure et d'autres services », « Dépendance envers les marques de produits et marques de commerce clés et incapacité de protéger les droits de propriété intellectuelle », « Relations de travail », « Questions d'ordre fiscal », « Pertes de valeur », « Récentes acquisitions d'entreprises », « Progrès dans les technologies des communications », « Dépendance envers le personnel clé », « Prix », « Récession prolongée dans les marchés principaux », « Clauses restrictives relativement à la dette de la Société », « Ventes d'annonces à des comptes nationaux », « Dépendances envers les moteurs de recherche et les portails », « Dépendance envers la technologie », « Réglementation » et « Conformité aux règles environnementales » de la rubrique « Risques et incertitudes ». D'autres risques et incertitudes dont la direction n'a pas actuellement connaissance ou qu'elle ne juge pas importants pour l'instant pourraient également avoir un effet défavorable important sur les activités, la situation financière ou le rendement de la Société. Bien que les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion soient fondées sur des hypothèses que la direction de la Société estime raisonnables, la Société ne peut garantir aux investisseurs que les résultats réels seront conformes aux déclarations prospectives et avise les lecteurs qu'il ne faut pas s'y fier indûment. Ces déclarations prospectives sont présentées à la date du présent rapport de gestion, et la Société ne s'engage aucunement à les mettre à jour ou à les réviser en fonction de nouveaux faits ou de nouvelles circonstances, sous réserve d'une obligation imposée par les lois sur les valeurs mobilières. En outre, il pourrait y avoir des risques additionnels associés à la restructuration du capital proposée.

Définitions nécessaires à la compréhension de nos résultats

Bénéfice opérationnel avant amortissements, dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles, frais connexes à l'acquisition et à la restructuration du capital et frais de restructuration et charges spéciales (BAIIA)

Nous faisons état de notre BAIIA (bénéfice opérationnel avant amortissements, dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles, frais connexes à l'acquisition et à la restructuration du capital et frais de restructuration et charges spéciales). Le BAIIA n'est pas une mesure du rendement définie par les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et il n'est pas considéré comme un substitut du bénéfice opérationnel (de la perte opérationnelle) ou du bénéfice net (de la perte nette) pour mesurer le rendement de GPJ. La définition du BAIIA n'est pas normalisée; il est donc peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables employées par d'autres sociétés cotées en Bourse. Le BAIIA ne devrait pas être utilisé comme mesure exclusive des flux de trésorerie, car il ne tient pas compte de l'incidence des variations du fonds de roulement, des dépenses d'investissement, des réductions du capital de la dette ainsi que d'autres rentrées et sorties de fonds, éléments qui sont présentés à la page 17 de ce rapport de gestion.

Bénéfice ajusté lié aux activités poursuivies (bénéfice ajusté)

Le bénéfice ajusté est une mesure non définie par les IFRS. Il se définit comme le bénéfice net (la perte nette) lié(e) aux activités poursuivies attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires excluant l'amortissement des immobilisations incorporelles attribuables aux actionnaires, les charges financières hors trésorerie, l'impôt sur le résultat hors trésorerie et les éléments non récurrents, comme les frais connexes à l'acquisition et à la restructuration du capital, la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles, les frais de restructuration et charges spéciales, le profit à la vente d'actifs, le profit sur placement et la dépréciation de la participation dans une entreprise associée. Le bénéfice ajusté se définit comme un indicateur du rendement financier. Il ne doit pas être considéré comme une mesure de la liquidité ni comme substitut des mesures comparables établies conformément aux IFRS. Le bénéfice ajusté est utilisé par les investisseurs, la direction et d'autres parties prenantes pour évaluer le rendement continu de GPJ. Le bénéfice ajusté peut différer de calculs similaires présentés par d'autres entreprises et ne devrait pas être considéré comme une mesure comparable. Pour un rapprochement avec les IFRS, veuillez vous reporter à la section 4, « Bénéfice ajusté lié aux activités poursuivies », du présent rapport de gestion.

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure non définie par les IFRS largement utilisée à titre d'indicateur du rendement financier. Ils ne doivent pas être considérés comme substitut des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles. Les flux de trésorerie disponibles s'entendent des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles provenant des activités poursuivies, tels qu'ils sont présentés en vertu des IFRS, déduction faite d'un ajustement pour tenir compte des dépenses d'investissement.

Dividendes par action ordinaire

Nous présentons les dividendes par action ordinaire, parce qu'il s'agit d'une mesure du rendement utilisée par les investisseurs. Le 28 septembre 2011, la Société a annoncé l'élimination des dividendes sur ses actions ordinaires. Se reporter à la section 4, « Bénéfice ajusté lié aux activités poursuivies », du présent rapport de gestion.

Le rapport de gestion comprend les sections suivantes :

1. Activités, mission, stratégie et capacité à produire des résultats
2. Résultats
3. Situation de trésorerie et sources de financement
4. Bénéfice ajusté lié aux activités poursuivies
5. Perspectives
6. Hypothèses critiques
7. Risques et incertitudes
8. Contrôles et procédures

1. Activités, mission, stratégie et capacité à produire des résultats

Yellow Média inc. est un chef de file du secteur du numérique qui offre des solutions médias et marketing aux petites et aux moyennes entreprises (PME) partout au Canada. Grâce à Mediative, fournisseur de publicité numérique et de solutions marketing à l'intention des agences et des annonceurs à l'échelle nationale, Yellow Média inc. est aussi un chef de file au pays dans le domaine de la publicité numérique. Pour consulter l'information sur nos activités, notre mission, notre stratégie et notre capacité à produire des résultats, se reporter aux sections correspondantes du rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

2. Résultats

Cette section présente un aperçu de notre rendement financier pour le troisième trimestre de 2012 par rapport à la période correspondante de 2011. Il convient de noter qu'afin d'aider les investisseurs à mieux comprendre notre rendement, nous avons recours à plusieurs mesures, dont certaines ne sont pas reconnues par les IFRS. Ces mesures financières sont définies à la page 2 du présent rapport de gestion et constituent des éléments importants dont il faut tenir compte lors de l'analyse de notre rendement.

Rendement global

- Les produits ont diminué de 55,7 M\$, ou 17,2 %, par rapport au troisième trimestre de 2011, pour atteindre 267,7 M\$. Si l'on exclut les résultats de Canpages, LesPAC et YPG (États-Unis), les produits ont diminué de 12,5 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Le bénéfice opérationnel avant amortissements, dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles, frais connexes à l'acquisition et à la restructuration du capital et frais de restructuration et charges spéciales (BAIIA) a diminué de 28,2 M\$, ou 17 %, par rapport au troisième trimestre de 2011, pour atteindre 137,8 M\$. Si l'on exclut les résultats de Canpages, LesPAC et YPG (États-Unis), le BAIIA a diminué de 16,5 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Faits saillants^{1,2,3}

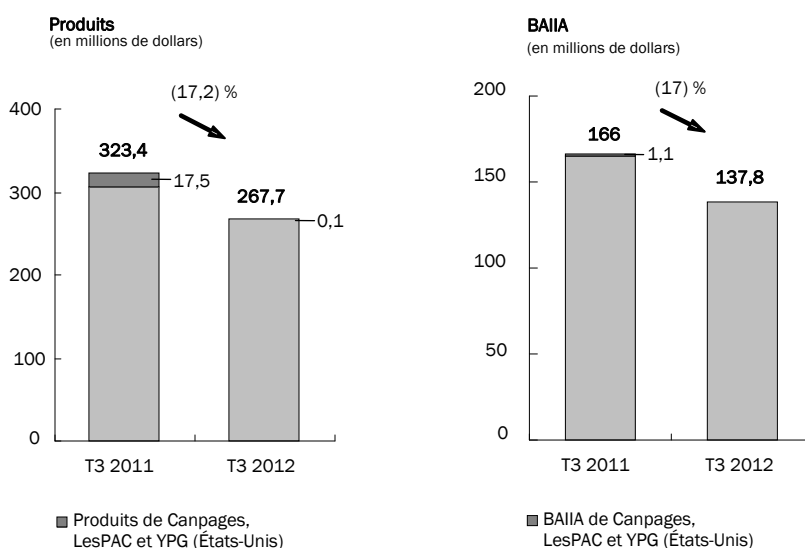
(en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions)

	Trimestres clos les 30 septembre	
	2012	2011
Produits	267 711 \$	323 441 \$
Bénéfice opérationnel avant amortissements, dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles, frais connexes à l'acquisition et à la restructuration du capital et frais de restructuration et charges spéciales (BAIIA)	137 775 \$	165 998 \$
Bénéfice net (perte nette)	24 017 \$	(2 825 452) \$
Bénéfice (perte) de base par action attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires		
Lié(e) aux activités poursuivies	0,04 \$	(5,52) \$
Total	0,04 \$	(5,56) \$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles des activités poursuivies	49 640 \$	43 985 \$
Flux de trésorerie disponibles liés aux activités poursuivies ³	39 905 \$	28 117 \$

¹ Le 25 mars 2011, Yellow Média inc. a annoncé la conclusion d'une entente définitive visant la vente de la Société Trader. Par conséquent, les résultats du secteur Médias verticaux sont présentés à titre d'activités abandonnées. La transaction a été conclue le 28 juillet 2011.

² Nous avons également cédé LesPAC le 14 novembre 2011. Par conséquent, les résultats de LesPAC sont inclus dans les données de 2011 jusqu'à la date de son désinvestissement.

³ Se reporter à la section 4 pour un rapprochement des flux de trésorerie disponibles liés aux activités poursuivies.



Rendement par rapport à la stratégie de l'entreprise

Mettre en œuvre notre stratégie de vente Solution 360° Pages Jaunes

Solution 360° Pages Jaunes constitue une proposition de valeur unique et un élément clé de notre transformation numérique. Il s'agit d'une gamme complète de produits et services ainsi que d'un outil de soutien au marketing qui répond aux besoins de nos annonceurs en matière de solutions marketing de performance locales. Elle permet aux annonceurs d'obtenir une visibilité grâce aux produits en ligne, mobiles et imprimés, ainsi qu'un accès à divers services, comme le développement de sites Web, le marketing par moteur de recherche, l'optimisation des moteurs de recherche et Pages Jaunes^{MC} Analytique. Au 30 septembre 2012, la pénétration de notre Solution 360°, que nous définissons comme l'abonnement à au moins trois catégories de produits, s'est établie à 14,0 % au sein de notre clientèle d'annonceurs, comparativement à 4,1 % à la fin de la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits mobiles sont toujours une importante composante de Solution 360° Pages Jaunes et leur taux de pénétration s'est établi à 6,8 % au troisième trimestre de 2012, comparativement à 0,2 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Au 30 septembre 2012, environ 21 600 PME canadiennes avaient acheté des produits mobiles de la Société, ce qui représente environ 39 800 unités mobiles.

Au début du mois d'octobre, nous avons lancé une nouvelle campagne publicitaire qui met l'accent sur le voisinage du consommateur. L'objectif de cette campagne publicitaire est de communiquer notre rôle dans la favorisation d'une renaissance des voisinages locaux en mettant en relation les consommateurs et les entreprises par de nouveaux moyens. La campagne de marketing fait la promotion des fonctionnalités numériques et est centrée sur la sensibilisation des consommateurs et des propriétaires d'entreprises à nos divers outils adaptés au numérique.

Fournir une valeur supérieure à nos clients

Notre objectif premier consiste à répondre aux besoins de nos annonceurs de façon à leur permettre de gérer leurs affaires et d'en assurer l'expansion. En 2012, nous continuons de nous affaier à leur fournir une proposition de valeur supérieure en élargissant notre portefeuille de produits afin de répondre aux besoins des gros annonceurs, en augmentant le nombre d'occasions d'affaires numériques pour les annonceurs et en démontrant notre valeur grâce à Pages Jaunes^{MC} Analytique.

Au cours du troisième trimestre de 2012, nous avons continué de mettre l'accent sur la gestion stratégique des comptes de nos plus importants clients dans tout le pays, grâce au processus de gestion des comptes que nous identifions comme hautement prioritaires. Le processus de gestion des comptes que nous identifions comme hautement prioritaires, qui a été amorcé au premier trimestre de 2012, a pour but d'atténuer le risque de diminution des produits et d'optimiser la croissance des produits provenant des gros annonceurs grâce à un modèle de service distinct. Une méthode complète d'établissement de profils a été mise en œuvre afin d'orienter l'évaluation des besoins et des occasions associés aux comptes. L'établissement de profils comprend une étude des résultats, des audits de sites Web et du classement concurrentiel de Pages Jaunes^{MC} Analytique, une estimation sur le marketing par moteur de recherche ainsi qu'une étude sur les médias sociaux et Google Adresses. L'établissement de profils est suivi par la définition d'une stratégie appropriée, qui est élaborée par le représentant des ventes, le directeur commercial et le conseiller en marketing de performance. Le déploiement du processus de gestion des comptes que nous identifions comme hautement prioritaires dans tout le Canada est maintenant terminé, et environ 30 directeurs servent nos plus gros clients dans le cadre de ce processus et travaillent en collaboration avec l'équipe du service de soutien consacré au processus de gestion des comptes que nous identifions comme hautement prioritaires, laquelle est responsable de la gestion des services d'exécution des commandes et de présentation d'information ainsi que du service après-vente pour ces gros annonceurs. Cette équipe spécialisée se composera d'un groupe interfonctionnel responsable du soutien aux ventes, de la production, de la gestion du contenu, de la conception graphique, de l'assurance-qualité, de la communication des résultats et du service à la clientèle.

Également au troisième trimestre, nous avons lancé une nouvelle gamme de produits appelée Avantage numérique^{MC}. Avantage numérique^{MC} établit et optimise la présence numérique d'une entreprise en déterminant les étapes nécessaires pour maximiser les occasions d'affaires qualifiées au moyen de divers canaux numériques. Avantage numérique^{MC} a été lancée dans notre groupe de vente du niveau supérieur, qui sert nos plus gros clients locaux. Nous prévoyons amorcer le projet pilote d'Avantage numérique^{MC} dans nos groupes de vente du niveau moyen au début du prochain exercice.

Être à la tête de la transformation de notre secteur d'activité

Nous avons entrepris une profonde transformation de notre société, abandonnant un modèle axé sur les annuaires imprimés pour adopter celui d'un fournisseur chef de file de médias de performance et de solutions marketing.

Expérience en ligne - Nous continuons de mettre l'accent sur l'amélioration de l'expérience des utilisateurs sur nos médias en ligne. Le réseau de sites de GPJ a atteint 9,1 millions de visiteurs uniques non dupliqués au troisième trimestre de 2012, soit 33 % de la population en ligne au Canada, comparativement à environ 8,6 millions de visiteurs uniques non dupliqués, soit environ 34 % de la population en ligne, pour la période correspondante de l'exercice précédent.

YellowAPI.com - Au cours du troisième trimestre de 2012, nous avons atteint un nombre de plus de 2 200 inscriptions de développeurs à la plateforme. Ces développeurs travaillent à la création de nouvelles applications numériques au moyen de la banque de données de GPJ. Depuis son lancement vers la fin de 2010, YellowAPI.com symbolise le leadership numérique de GPJ et elle a gagné la reconnaissance du secteur et joue un rôle clé dans la communauté des développeurs canadiens, notamment en soutenant des organisations telles que HackDays (hackdays.ca), qui réunit des développeurs innovateurs de partout au Canada. Au troisième trimestre de 2012, MyCityWay a lancé les versions canadiennes (à Vancouver, à Toronto et à Montréal) de ses applications de découvertes locales sur toutes les principales plateformes, en utilisant les données disponibles sur YellowAPI. MyCityWay, qui est établie à New York, est une application de recherche et de découvertes locales primée qui figure parmi les applications de premier plan aux États-Unis. Pour l'appuyer dans son entrée sur le marché canadien des produits et services mobiles, MyCityWay a sollicité l'expertise et la riche base de données bilingue de GPJ, par l'intermédiaire de notre plateforme publique, à l'adresse www.YellowAPI.com.

Services de recherche mobile - Notre transformation est axée sur l'amélioration continue de l'expérience et de l'engagement des utilisateurs des services de recherche mobile afin de procurer une valeur ajoutée à nos annonceurs. Nos applications de recherche mobile ont été téléchargées 4,7 millions de fois, comparativement à 3,0 millions de fois à la période correspondante de l'exercice précédent. Au cours du troisième trimestre, l'application mobile YP.ca a été entièrement remaniée de manière à inclure plus de contenu pertinent pour les utilisateurs. La page d'accueil de l'application YP.ca offre maintenant un accès rapide à des regroupements pertinents d'inscriptions d'affaires et à des occasions potentielles dans le voisinage en fonction de la catégorie de recherche de l'utilisateur. Nous avons également mis à jour l'application Android^{MC} afin qu'elle inclue désormais les produits mobiles Positionnement commandité.

Mediative - Mediative est une entreprise de marketing numérique qui fournit des services de performance et un accès aux plateformes médiatiques pour les sociétés nationales. Au cours du troisième trimestre, Mediative a amélioré sa gamme de services géolocalisés grâce au lancement d'un réseau publicitaire mobile flexible qui permet aux annonceurs d'entrer en contact avec les consommateurs de produits et services mobiles en fonction de leur intention d'achat. Au niveau local, Mediative offre actuellement 18 applications mobiles qui aident les spécialistes du marketing à rejoindre le public local sur tout type d'appareil mobile. En outre, Mediative soutient GPJ en offrant des services d'optimisation des moteurs de recherche, de marketing par moteur de recherche et de convivialité aux grands clients locaux, par l'intermédiaire d'Avantage numérique^{MC}.

À mesure que notre secteur continue d'évoluer et de s'adapter à la nouvelle réalité du numérique, notre objectif consistera à continuer d'offrir une proposition de valeur convaincante pour favoriser la réussite de nos annonceurs actuels et futurs dans l'univers numérique.

Résultats opérationnels et financiers consolidés

(en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les montants par action)

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2012	2011	2012	2011
Produits	267 711 \$	323 441 \$	843 268 \$	1 015 551 \$
Coûts opérationnels	129 936	157 443	414 232	483 042
Bénéfice opérationnel avant amortissements, dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles, frais connexes à l'acquisition et à la restructuration du capital et frais de restructuration et charges spéciales	137 775	165 998	429 036	532 509
Amortissements	26 597	37 800	80 898	137 903
Dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles	–	2 900 000	2 967 847	2 900 000
Frais connexes à l'acquisition et à la restructuration du capital	10 818	497	16 305	7 533
Frais de restructuration et charges spéciales	26 812	–	26 812	11 888
Bénéfice opérationnel (perte opérationnelle)	73 548	(2 772 299)	(2 662 826)	(2 524 815)
Charges financières, montant net	30 198	10 314	97 819	94 940
Profit à la vente d'actifs	(641)	–	(641)	–
Bénéfice (perte) avant dividendes sur actions privilégiées de séries 1 et 2, impôt sur le résultat et dépréciation des participations dans des entreprises associées et (bénéfices) pertes lié(e)s à celles-ci	43 991	(2 782 613)	(2 760 004)	(2 619 755)
Dividendes sur actions privilégiées de séries 1 et 2	4 562	4 545	13 688	14 624
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat et dépréciation des participations dans des entreprises associées et (bénéfices) pertes lié(e)s à celles-ci	39 429	(2 787 158)	(2 773 692)	(2 634 379)
Charge d'impôt sur le résultat	15 538	18 678	5 688	60 030
Dépréciation de la participation dans une entreprise associée (déduction faite de l'impôt sur le résultat)	–	–	–	50 271
(Bénéfices) pertes lié(e)s aux participations dans des entreprises associées	(126)	263	(1 839)	11 664
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies	24 017	(2 806 099)	(2 777 541)	(2 756 344)
Perte nette liée aux activités abandonnées, déduction faite de l'impôt sur le résultat	–	(19 353)	–	(117 947)
Bénéfice net (perte nette)	24 017 \$	(2 825 452) \$	(2 777 541) \$	(2 874 291) \$
Bénéfice (perte) de base par action attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires				
Lié(e) aux activités poursuivies	0,04 \$	(5,52) \$	(5,45) \$	(5,42) \$
Total	0,04 \$	(5,56) \$	(5,45) \$	(5,66) \$
Bénéfice (perte) dilué(e) par action attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires				
Lié(e) aux activités poursuivies	0,03 \$	(5,52) \$	(5,45) \$	(5,42) \$
Total	0,03 \$	(5,56) \$	(5,45) \$	(5,66) \$
Total de l'actif			2 307 938 \$	5 122 405 \$
Dette à long terme (y compris la tranche à court terme)			1 775 546 \$	1 674 300 \$
Instruments convertibles			185 024 \$	183 671 \$
Actions privilégiées de séries 1 et 2 (y compris la tranche à court terme)			400 249 \$	398 443 \$

Analyse des résultats opérationnels et financiers consolidés

Les comptes consolidés de résultat de Yellow Média inc. présentent les résultats du secteur Annuaire jusqu'au poste intitulé « Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies » étant donné que les résultats des activités de Trader dans les médias imprimés et en ligne pour les secteurs de l'automobile et des articles d'usage courant sont présentés à titre d'activités abandonnées.

Produits

Au cours du troisième trimestre de 2012, les produits ont diminué pour se chiffrer à 267,7 M\$, contre 323,4 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent et, au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2012, ils ont diminué pour se chiffrer à 843,3 M\$, contre 1 015,6 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Sur une base comparable, les produits ont diminué de 12,5 % au cours du troisième trimestre et de 13,1 % pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2012. La diminution des produits au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012 est imputable à la baisse des produits provenant des médias imprimés, en particulier au sein des marchés urbains, où les produits ont connu un recul beaucoup plus important qu'au sein des marchés ruraux. Au 30 septembre 2012, le nombre d'annonceurs, à l'exclusion de Canpages, s'établissait à 319 000, comparativement à 348 000 au 30 septembre 2011, ce qui correspond à une baisse de 8 %. Les renouvellements de la part des annonceurs ont légèrement reculé, s'établissant à 86 % au 30 septembre 2012, comparativement à 87 % au 30 septembre 2011. Au cours des douze derniers mois, GPJ a attiré environ 18 000 nouveaux annonceurs. Les produits moyens par annonceur ont diminué pour s'établir à 3 300 \$ au troisième trimestre de 2012, contre 3 400 \$ à la période correspondante de 2011. La diminution des produits moyens par annonceur découle principalement de la pression qu'exerce sur les produits tirés des médias imprimés la diminution des dépenses de publicité de nos gros annonceurs. Au 30 septembre 2012, nos unités génératrices de produits¹ par annonceur ont augmenté pour s'établir à 1,72, comparativement à 1,68 pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Au 30 septembre 2012, excluant Canpages, la proportion d'annonceurs ayant choisi d'annoncer à la fois dans les annuaires imprimés et en ligne était de 61 % pour tout le Canada, contre 64 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. À la fin du troisième trimestre de 2012, le nombre d'annonceurs recourant exclusivement aux médias en ligne s'est établi à environ 17 500, comparativement à environ 11 700 au 30 septembre 2011.

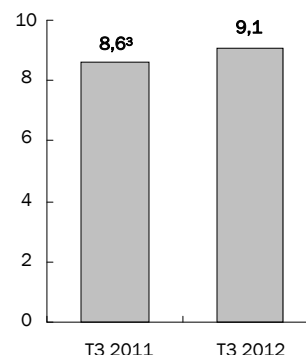
Les produits tirés des activités en ligne se sont élevés à 92 M\$ au troisième trimestre de 2012, soit une croissance de 5,3 %. Si l'on exclut l'incidence des activités de Canpages, du désinvestissement de LesPAC et YPG (États-Unis), les produits tirés des activités en ligne ont augmenté de 14,1 % au cours du troisième trimestre de 2012, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Notre réseau de sites Web a attiré en moyenne 9,1 millions de visiteurs uniques non dupliqués² au cours du troisième trimestre de 2012, ce qui représente 33 %² des internautes au Canada.

La croissance des produits tirés des activités en ligne ne devrait pas compenser le repli des résultats de nos produits imprimés traditionnels à court terme. Par conséquent, nous cherchons principalement à mettre en œuvre notre stratégie Solution 360°, à investir dans le lancement de nouveaux produits à l'intention de nos gros annonceurs, et à améliorer l'expérience des utilisateurs de même que la couverture de notre marché.

BAIIA

Le BAIIA a diminué de 28,2 M\$ pour s'établir à 137,8 M\$ au troisième trimestre de 2012, comparativement à 166 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, et il a diminué pour s'établir à 429 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2012, comparativement à 532,5 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Bien que nos nouveaux produits de placement mobiles et en ligne dégagent des marges semblables à celles qu'obtiennent nos produits imprimés sur nos marchés locaux, la baisse des produits tirés des médias imprimés a entraîné la baisse du BAIIA consolidé, puisque nos nouveaux produits numériques ne compensent pas la perte de produits tirés des médias imprimés. Notre marge sur BAIIA pour le troisième trimestre de 2012 s'est établie à 51,5 %, comparativement à 51,3 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, et elle s'est établie à 50,9 % pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2012, comparativement à 52,4 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Utilisation des annuaires en ligne
(en millions)



³ Excluant LesPAC

¹ Les unités génératrices de produits déterminent le nombre de groupes de produits choisis par les annonceurs.

² Source : comScore Media Metrix Canada.

Le coût des produits vendus a diminué de 15,2 M\$ pour s'établir à 80 M\$ au troisième trimestre de 2012, comparativement à 95,2 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, et il a diminué pour s'établir à 254,2 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2012, comparativement à 288,6 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012 découle essentiellement de la diminution des coûts des produits vendus à l'égard de Canpages étant donné la migration de cette entreprise au sein de GPJ. Nous avons également engagé des coûts liés à la vente et des coûts de fabrication moins élevés en raison de la baisse des produits tirés des produits imprimés.

Au troisième trimestre de 2012, la marge brute a diminué pour s'établir à 70,1 %, comparativement à 70,5 % à la période correspondante de l'exercice précédent et, pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2012, elle a diminué pour s'établir à 69,9 %, comparativement à 71,6 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette baisse s'explique par une modification de la composition des produits, qui inclut des marges plus faibles associées à certains de nos nouveaux produits en ligne, comme l'optimisation des moteurs de recherche et le marketing par moteur de recherche.

Les frais généraux et d'administration ont diminué de 12,3 M\$ pour s'établir à 49,9 M\$ au cours du trimestre clos le 30 septembre 2012, comparativement à 62,2 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, et ils ont diminué de 34,3 M\$ pour s'établir à 160,1 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2012 comparativement à 194,4 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution pour le trimestre est attribuable aux mesures générales de contrôle des coûts dans toute l'organisation. La diminution pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2012 est essentiellement attribuable à la diminution des créances irrécouvrables et aux mesures générales de contrôle des coûts. La migration de Canpages au sein de GPJ a également contribué à réduire les coûts de 5,5 M\$ et de 11,5 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012, respectivement.

Amortissements

Les amortissements ont diminué, passant de 37,8 M\$ à 26,6 M\$ au troisième trimestre de 2012 et de 137,9 M\$ à 80,9 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2012, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable à la baisse de l'amortissement de certaines immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Canpages en 2010. Ces immobilisations incorporelles ont donné lieu à une charge d'amortissement plus élevée en 2011.

Dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles

Au cours du premier trimestre de 2012, la direction a conclu qu'il existait des indicateurs de dépréciation des actifs de la Société nécessitant un test de dépréciation. Par suite de ce test, nous avons comptabilisé une charge de 2 968 M\$ relativement à la dépréciation du goodwill. Pendant le troisième trimestre de 2011, nous avons comptabilisé une charge de 2 900 M\$ relativement à la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles. Les charges pour perte de valeur n'ont pas eu d'incidence sur les activités de la Société, ses liquidités, ses flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, ses ententes conclues avec des banques, ni ses actes relatifs aux billets.

Frais connexes à l'acquisition et à la restructuration du capital

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012, nous avons engagé des frais de 10,8 M\$ et de 16,3 M\$, respectivement, dans le cadre de la restructuration du capital proposée. Se reporter à la description de la restructuration du capital proposée, à la section 5, « Perspectives », du présent rapport de gestion. Nous avons engagé des frais de 0,5 M\$ et de 7,5 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2011, respectivement, relativement aux acquisitions effectuées en 2010.

Frais de restructuration et charges spéciales

Au cours du trimestre, nous avons comptabilisé des frais de restructuration et des charges spéciales de 26,8 M\$, comparativement à néant pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2012, nous avons engagé des frais de 26,8 M\$, comparativement à 11,9 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ces coûts étaient associés à des réductions de la main-d'œuvre ainsi qu'à la résiliation et à la renégociation de certaines obligations contractuelles.

Charges financières

Les charges financières ont augmenté de 19,9 M\$ pour s'établir à 30,2 M\$ au troisième trimestre de 2012 comparativement à 10,3 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent, et elles ont augmenté de 2,9 M\$ pour s'établir à 97,8 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2012, comparativement à 94,9 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Nous avons comptabilisé un profit de 30,7 M\$ et de 38,8 M\$ sur le rachat d'actions privilégiées de séries 1 et 2 et de billets à moyen terme au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2011, respectivement. Si nous excluons ce profit, les charges financières ont diminué de 10,8 M\$ et de 35,9 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. La diminution pour le trimestre s'explique surtout par une diminution des charges d'intérêts alors que la diminution pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2012 s'explique par une charge liée aux dérivés engagée en 2011 dans le cadre du règlement du swap sur rendement total, par la radiation connexe des coûts de financement différés et par la diminution des charges d'intérêts en 2012. La diminution des charges d'intérêts est attribuable à la baisse du niveau d'endettement découlant des activités de rachat de billets à moyen terme et du remboursement de la tranche non renouvelable des facilités de crédit en 2011 et en 2012 et du papier commercial en 2011, contrebalancés par la hausse des taux d'intérêt en 2012. L'incidence positive de la diminution des niveaux d'endettement sur la charge d'intérêts a été en partie contrebalancée par la hausse des coûts d'emprunt découlant de l'abaissement de notre cote de solvabilité. Au 30 septembre 2012, le taux d'intérêt effectif moyen sur notre portefeuille de titres d'emprunt s'est établi à 6,2 %, comparativement à 6,1 % au 30 septembre 2011.

Dividendes sur actions privilégiées de séries 1 et 2

Les dividendes sur les deux séries d'actions privilégiées rachetables se sont élevés à 4,6 M\$ au cours du troisième trimestre, comparativement à 4,5 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, et à 13,7 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2012, comparativement à 14,6 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012 découle de la diminution du nombre d'actions privilégiées découlant de rachats d'actions dans le cadre d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités en 2011.

Comme nous l'annonçons le 9 février 2012, la Société a interrompu le paiement de dividendes sur les actions privilégiées de séries 1 et 2. En raison de la nature des instruments sous-jacents, la Société continuera de comptabiliser les dividendes impayés sur les actions privilégiées de séries 1 et 2. Se reporter à la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Charge d'impôt sur le résultat

Le taux d'imposition combiné fédéral-provincial prévu par la loi s'est établi à 26,3 % et à 27,9 % en 2012 et en 2011, respectivement. La Société a comptabilisé une charge d'impôt de 39,4 % sur les bénéfices et une charge de 0,2 % au titre de la perte pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012, respectivement. La différence entre le taux effectif et le taux prévu par la loi au troisième trimestre de 2012 s'explique par un impôt attribué non comptabilisé sur les pertes opérationnelles aux États-Unis. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2012, la différence s'explique par une charge pour dépréciation du goodwill de 2 968 M\$ comptabilisée au premier trimestre de 2012, laquelle n'est pas entièrement déductible aux fins de l'impôt, ainsi que par la constatation d'un actif d'impôt différé en raison d'une restructuration de la Société, en partie contrebalancée par un passif d'impôt différé additionnel attribuable à la hausse du taux d'imposition prévu par la loi de la province d'Ontario.

La Société a comptabilisé une charge d'impôt de 0,7 % et de 2,3 % au titre de la perte pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2011, respectivement. La différence entre le taux effectif et le taux prévu par la loi au troisième trimestre de 2011 s'explique par la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles de 2 900 M\$, laquelle n'est pas entièrement déductible aux fins de l'impôt. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2011, la différence s'explique également par le fait que certaines charges n'étaient pas déductibles aux fins de l'impôt, notamment la dépréciation de notre participation dans Ziplocal.

Dépréciation de la participation dans une entreprise associée

Au cours du deuxième trimestre de 2011, Ziplocal était en défaut à l'égard de ses dettes et avait entrepris d'importantes initiatives de restructuration. Par conséquent, Yellow Média inc. a déterminé que sa participation dans Ziplocal LP (« Ziplocal ») avait subi une perte de valeur et a comptabilisé une perte nette de 50,3 M\$ afin de ramener à néant sa participation nette dans Ziplocal.

(Bénéfices) pertes lié(e)s aux participations dans des entreprises associées

Au troisième trimestre de 2012, nous avons comptabilisé un bénéfice lié à notre participation dans 411.ca, lequel s'élève à 0,1 M\$. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2012, nous avons comptabilisé un bénéfice de 1,8 M\$ qui comprend un profit de 2,1 M\$ comptabilisé au premier trimestre de 2012 relativement à la réévaluation de la participation dans Acquisio. Depuis le 1^{er} janvier 2012, nous ne comptabilisons plus notre participation dans Acquisio selon la méthode de la mise en équivalence. Les (bénéfices) pertes lié(e)s aux participations dans des entreprises associées comprennent l'amortissement des immobilisations incorporelles relatif à ces placements en titres de capitaux propres. Au troisième trimestre de 2011, nous avons comptabilisé notre quote-part des pertes liées à nos participations dans 411.ca et Acquisio, laquelle s'élevait à 0,3 M\$. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2011, notre quote-part des pertes, qui comprenait également celle liée à Ziplocal, s'élevait à 11,7 M\$. Aucune quote-part des pertes liées à notre participation dans Ziplocal n'a été comptabilisée en 2012, car cette participation a été radiée au deuxième trimestre de 2011, tel qu'il est expliqué ci-dessus.

Perte nette liée aux activités abandonnées

Le 25 mars 2011, Yellow Média inc. a annoncé la conclusion d'une entente définitive visant la vente de la Société Trader. La transaction a été conclue le 28 juillet 2011. Les entreprises des secteurs de l'immobilier, de l'emploi et LesPAC.com ne faisaient pas partie du désinvestissement. Nous avons donc reclassé les résultats des médias verticaux des secteurs de l'automobile et des articles d'usage courant dans les activités abandonnées.

Les résultats des activités abandonnées liées aux activités des secteurs de l'automobile et des articles d'usage courant comprennent des produits de 19,6 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2011 et de 148,1 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2011.

Le BAIIA lié aux activités des secteurs de l'automobile et des articles d'usage courant s'est établi à 4,4 M\$ pour le troisième trimestre de 2011 et à 34,7 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2011. La perte nette liée aux activités abandonnées s'est élevée à 19,4 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2011 et à 117,9 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2011. Ces montants comprennent une perte à la cession de 22,4 M\$ et de 131,4 M\$ (déduction faite de l'impôt sur le résultat) pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2011, respectivement, ce qui représente la différence entre la juste valeur, déduction faite des coûts liés à la vente, et la valeur comptable de l'actif net vendu.

Bénéfice net (perte nette)

Au troisième trimestre de 2012, le bénéfice net a augmenté pour s'établir à 24 M\$, contre une perte de 2 825,5 M\$ au troisième trimestre de 2011, et la perte nette a diminué pour s'établir à 2 777,5 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2012, contre une perte de 2 874,3 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation pour le trimestre est attribuable à la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles comptabilisée au troisième trimestre de 2011, en partie contrebalancée par la baisse du BAIIA, par les frais connexes à l'acquisition et à la restructuration du capital de 10,8 M\$, par les frais de restructuration et charges spéciales de 26,8 M\$ et par l'augmentation des charges financières de 19,9 M\$ comptabilisés au troisième trimestre de 2012. La diminution de la perte nette de 96,8 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2012 est principalement attribuable à une baisse des amortissements de 57 M\$, à une baisse de la charge d'impôt de 54,3 M\$, à la dépréciation de notre participation dans Ziplocal de 50,3 M\$ et à la perte liée à la cession de la Société Trader de 117,9 M\$ en 2011, facteurs contrebalancés par une baisse du BAIIA de 103,5 M\$ et par une hausse de la charge pour dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles de 67,8 M\$.

Sommaire des résultats consolidés trimestriels

Résultats trimestriels

(en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les montants par action)

	2012			2011			2010	
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4
Produits	267 711 \$	286 484 \$	289 073 \$	313 315 \$	323 441 \$	342 738 \$	349 372 \$	345 378 \$
Coûts opérationnels	129 936	141 240	143 056	166 117	157 443	166 262	159 337	184 043
Bénéfice opérationnel avant amortissements, dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles, frais connexes à l'acquisition et à la restructuration du capital et frais de restructuration et charges spéciales (BAIIA)	137 775	145 244	146 017	147 198	165 998	176 476	190 035	161 335
Marge sur BAIIA	51,5 %	50,7 %	50,5 %	47 %	51,3 %	51,5 %	54,4 %	46,7 %
Amortissements	26 597	24 220	30 081	23 003	37 800	47 735	52 368	76 269
Dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles	–	–	2 967 847	–	2 900 000	–	–	–
Frais connexes à l'acquisition et à la restructuration du capital	10 818	5 487	–	210	497	6 233	803	5 066
Frais de restructuration et charges spéciales	26 812	–	–	14 254	–	11 888	–	6 229
Bénéfice opérationnel (perte opérationnelle)	73 548	115 537	(2 851 911)	109 731	(2 772 299)	110 620	136 864	73 771
Bénéfice net (perte nette)	24 017	67 694	(2 869 252)	45 292	(2 825 452)	(14 250)	(34 589)	(14 694)
Bénéfice (perte) de base par action attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires lié(e) aux activités poursuivies	0,04 \$	0,12 \$	(5,61) \$	0,08 \$	(5,52) \$	(0,05) \$	0,13 \$	(0,03) \$
Bénéfice (perte) dilué(e) par action attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires lié(e) aux activités poursuivies	0,03 \$	0,09 \$	(5,61) \$	0,03 \$	(5,52) \$	(0,05) \$	0,11 \$	(0,03) \$

Les produits ont diminué de trimestre en trimestre, en raison de la baisse continue de nos ventes de produits imprimés. Au premier trimestre de 2011, les produits ont augmenté en raison du caractère saisonnier associé à la publication des annuaires de Canpages.

Notre marge sur BAIIA a diminué progressivement de trimestre en trimestre en 2011, traduisant la baisse des produits provenant des médias imprimés et la diminution des marges liées à Canpages et Mediative, acquises en 2010. Au quatrième trimestre de 2010, notre marge sur BAIIA a fléchi en raison des coûts liés à la conversion et à la création d'une nouvelle image de la marque découlant de notre conversion en une société par actions. Au quatrième trimestre de 2011, nous avons engagé une charge non récurrente d'environ 6 M\$ en raison d'un avis de cotisation pour la taxe de vente. Notre marge sur BAIIA pour le troisième trimestre de 2012 a augmenté, car nous avons bénéficié de taux réduits dans nos contrats de chaîne d'approvisionnement, lesquels ont été renégociés au cours du trimestre.

Les réorganisations internes et les initiatives de contrôle des coûts ont donné lieu à des frais de restructuration et à des charges spéciales qui ont eu une incidence sur certains de nos résultats trimestriels en 2010, en 2011 et en 2012. L'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Canpages a eu une incidence sur le bénéfice net au quatrième trimestre de 2010 et en 2011. En outre, le bénéfice net du quatrième trimestre de 2010 a subi l'incidence des coûts liés à la conversion et à la création d'une nouvelle image de la marque découlant de notre conversion de fiducie de revenu en société par actions, ainsi que des frais connexes à l'acquisition. Nous avons également engagé des frais de 10,8 M\$ et de 5,5 M\$ au cours des deuxième et troisième trimestres de 2012, respectivement, dans le cadre de la restructuration du capital proposée. Nous avons inscrit une perte découlant de la cession de la Société Trader et une dépréciation de notre participation dans Ziplocal aux premier et deuxième trimestres de 2011, respectivement. Enfin, pendant le troisième trimestre de 2011 et le premier trimestre de 2012, nous avons comptabilisé des charges de 2 900 M\$ et de 2 968 M\$, respectivement, relativement à la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles.

3. Situation de trésorerie et sources de financement

Cette section évalue la structure du capital de la Société, sa situation de trésorerie et ses divers instruments financiers, y compris sa dette et son portefeuille d'actions privilégiées.

Le 23 juillet 2012, la Société a annoncé l'opération de restructuration du capital proposée que la Société a l'intention de mettre en œuvre conformément à un plan d'arrangement approuvé par le tribunal en vertu de l'article 192 de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (la « LCSA »). Se reporter à la description de la restructuration du capital proposée, à la section 5, « Perspectives », du présent rapport de gestion.

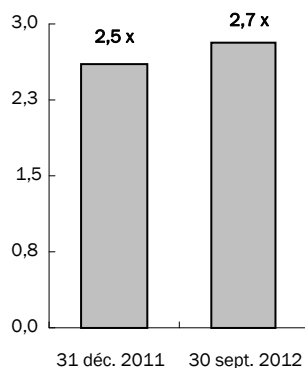
Situation financière

Structure du capital

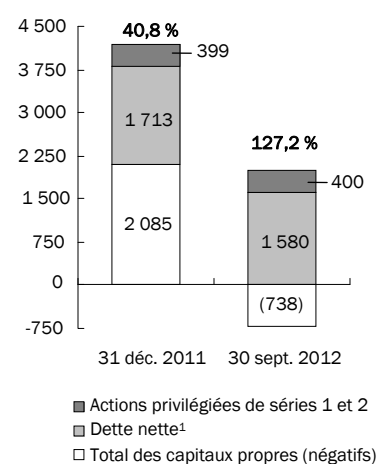
(en milliers de dollars canadiens)

	Au 30 septembre 2012	Au 31 décembre 2011
Trésorerie	380 916 \$	84 186 \$
Billets à moyen terme	1 404 116	1 404 083
Facilités de crédit	369 000	205 000
Obligations en vertu de contrats de location-financement	2 430	4 148
Dette nette (déduction faite de la trésorerie)	1 394 630 \$	1 529 045 \$
Instruments convertibles	185 024	184 214
Actions privilégiées de séries 1 et 2	400 249	398 886
Capitaux propres (négatifs) attribuables aux actionnaires	(739 090)	2 084 225
Participations ne donnant pas le contrôle	850	802
Capitalisation totale	1 241 663 \$	4 197 172 \$
Ratio de la dette nette ¹ sur la capitalisation totale	127,2 %	40,8 %

Ratio de la dette nette¹ sur le BAIIA des douze derniers mois²



Structure du capital (en millions de dollars)



Au 30 septembre 2012, la dette nette de Yellow Média inc. se chiffrait à environ 1,4 G\$, ou à 2 G\$ compte tenu des actions privilégiées de séries 1 et 2 et des instruments convertibles. Le ratio de la dette nette¹ sur le BAIIA des douze derniers mois² s'établissait à 2,7 fois au 30 septembre 2012, comparativement à 2,5 fois au 31 décembre 2011 en raison de la baisse du BAIIA. Le ratio de la dette nette sur la capitalisation totale s'élevait à 127,2 % au 30 septembre 2012, comparativement à 40,8 % au 31 décembre 2011. La variation s'explique par la dépréciation du goodwill de 2 968 M\$ comptabilisée au cours du premier trimestre de 2012.

¹ La dette nette comprend les débetures convertibles.

² Bénéfice opérationnel des douze derniers mois avant amortissements, dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles, frais connexes à l'acquisition et à la restructuration du capital et frais de restructuration et charges spéciales, compte tenu des désinvestissements (le BAIIA des douze derniers mois). Le BAIIA des douze derniers mois est une mesure non définie par les IFRS et, par conséquent, il pourrait ne pas être comparable à des mesures semblables employées par d'autres sociétés cotées en Bourse. Se reporter à la page 2 pour obtenir une définition du BAIIA.

Billets à moyen terme

En vertu de son programme de billets à moyen terme, des billets de Yellow Média inc. d'un montant total de 1,4 G\$, venant à échéance à diverses dates allant de 2013 à 2036, étaient en circulation au 30 septembre 2012.

Le 19 septembre 2012, Yellow Média inc. a annoncé que, dans le contexte de la restructuration du capital, elle a obtenu de la Cour supérieure du Québec (la « Cour ») une ordonnance suspendant l'exécution de son obligation d'effectuer le paiement des intérêts ou de tout autre montant similaire exigible à compter du 30 septembre 2012 aux termes de ses billets à moyen terme (l'« ordonnance de sauvegarde »). L'ordonnance de sauvegarde demeurera en vigueur jusqu'au dixième (10^e) jour qui suivra le jugement de la Cour sur les demandes d'ordonnances définitives présentées à l'audience concernant l'approbation définitive de la restructuration du capital proposée, sous réserve de toute autre ordonnance de la Cour.

Les intérêts cumulés jusqu'au 29 septembre 2012 inclusivement seront versés aux porteurs de billets à moyen terme de Yellow Média inc. i) à la date prévue de paiement des intérêts ou, ii) si elle est antérieure, à la date d'effet de la restructuration du capital.

Se reporter à la description de la restructuration du capital proposée, à la section 5, « Perspectives », du présent rapport de gestion.

Facilités de crédit

Au 5 novembre 2012, Yellow Média inc. disposait d'une facilité de crédit de premier rang non garantie composée des éléments suivants :

- une tranche renouvelable de 250 M\$ venant à échéance en février 2013;
- une tranche non renouvelable de 130 M\$ venant à échéance en février 2013.

Le 28 septembre 2011, Yellow Média inc. a annoncé la modification de sa facilité de crédit de premier rang non garantie. Parallèlement, la Société a remboursé un montant total de 500 M\$ sur sa dette bancaire. La facilité de crédit modifiée n'est pas garantie et porte intérêt aux taux des acceptations bancaires majorés d'un écart de 3,5 %, ou au taux préférentiel majoré d'un écart de 2,5 %.

Yellow Média inc. est tenue d'effectuer des remboursements trimestriels de 25 M\$ sur le solde impayé de la tranche non renouvelable de la facilité de crédit, de janvier 2012 jusqu'en janvier 2013. La Société a effectué le premier remboursement obligatoire de 25 M\$ en janvier 2012, et elle a subséquemment effectué des remboursements trimestriels obligatoires en avril et en juillet 2012.

Aux termes de l'ordonnance de sauvegarde accordée par la Cour

i) l'obligation de Yellow Média inc. de payer tout capital ou tous intérêts exigibles à compter du 30 septembre 2012 aux termes de ses facilités de crédit existantes est suspendue;

ii) aucun créancier n'aura le droit de résilier, d'accélérer, de modifier ou de déclarer en défaut tout contrat ou toute autre entente, notamment les conventions de crédit de la Société et les actes de fiducie régissant ses billets à moyen terme et ses débiteures convertibles, auxquels la Société ou certaines de ses filiales sont parties, pour la seule raison que la Société ou ses filiales sont parties à des procédures judiciaires relativement à la restructuration du capital proposée ou qu'elles ont fait une demande au tribunal en vertu de l'article 192 de la LCSA.

jusqu'au dixième (10^e) jour qui suivra le jugement de la Cour sur les demandes d'ordonnances définitives présentées à l'audience concernant l'approbation définitive de la restructuration du capital proposée, sous réserve de toute autre ordonnance de la Cour. Sauf en ce qui a trait aux paiements suspendus en vertu de cette ordonnance de sauvegarde, Yellow Média inc. était en conformité avec toutes les clauses restrictives de ses contrats d'emprunt au 30 septembre 2012.

Se reporter à la description de la restructuration du capital proposée, à la section 5, « Perspectives », du présent rapport de gestion.

La facilité ne peut être renouvelée une fois remboursée. La date d'échéance pour le remboursement du solde impayé des emprunts en vertu de la facilité de crédit demeure le 18 février 2013.

En vertu de la facilité modifiée, Yellow Média inc. doit maintenir un ratio de la dette totale consolidée sur le BAIIA consolidé des douze derniers mois¹ d'au plus 3,5 pour 1 et un ratio du BAIIA consolidé des douze derniers mois¹ sur les charges d'intérêts consolidées d'au moins 3,5 pour 1.

¹ Bénéfice opérationnel des douze derniers mois avant amortissements, dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles, frais connexes à l'acquisition et à la restructuration du capital et frais de restructuration et charges spéciales, compte tenu des désinvestissements (le BAIIA des douze derniers mois). Le BAIIA des douze derniers mois est une mesure non définie par les IFRS et, par conséquent, il pourrait ne pas être comparable à des mesures semblables employées par d'autres sociétés cotées en Bourse. Se reporter à la page 2 pour obtenir une définition du BAIIA.

La Société a également accepté certaines restrictions sur le rachat d'actions et sur le rachat ou le remboursement de la dette avant les dates d'échéance prévues, sous réserve de certaines exceptions, notamment le refinancement de ces instruments sous réserve de certaines conditions précisées. La facilité modifiée permet à la Société de racheter ses billets à moyen terme de séries 8 et 9 pour un montant maximal de 125 M\$ avant leur date d'échéance en 2013, sous réserve de certaines conditions. La facilité de crédit prévoit également des restrictions concernant la création ou la reprise de dettes et de privilèges, le transfert d'actifs, les acquisitions et les investissements. La facilité modifiée restreint également la déclaration et le versement des dividendes sur actions ordinaires à venir. Se reporter à la section 4, « Bénéfice ajusté lié aux activités poursuivies ».

Aux termes des modifications à la facilité de crédit de Yellow Média inc. en date du 28 septembre 2011, la Société accepte de ne pas exercer son droit de racheter ses actions privilégiées de série 1 en contrepartie d'espèces. Elle conserve toutefois le droit d'exercer ses droits d'échange relativement aux actions privilégiées de série 1. Se reporter à la rubrique « Actions privilégiées rachetables à dividende cumulatif » dans la présente section.

Au 30 septembre 2012 et au 5 novembre 2012, le solde impayé sur la tranche non renouvelable de la facilité de crédit s'élevait à 130 M\$, et le solde impayé sur la tranche renouvelable s'élevait à 239 M\$. La facilité renouvelable peut être affectée aux besoins généraux de l'entreprise.

La Société détenait un montant d'environ 396 M\$ en trésorerie au 5 novembre 2012.

Débtures convertibles

Au 30 septembre 2012, Yellow Média inc. avait des débtures convertibles en circulation totalisant 199,1 M\$. Les débtures convertibles viennent à échéance le 1^{er} octobre 2017 et portent intérêt à 6,25 %, et les intérêts sont payables semestriellement.

Au cours du troisième trimestre de 2012, des débtures convertibles de 0,9 M\$ ont été échangées contre 116 250 actions ordinaires.

Aux termes de l'ordonnance de sauvegarde accordée par la Cour, l'obligation de Yellow Média inc. de payer tout capital ou tous intérêts exigibles à compter du 1^{er} octobre 2012 aux termes de ses débtures convertibles est suspendue jusqu'au dixième (10^e) jour qui suivra le jugement de la Cour sur les demandes d'ordonnances définitives présentées à l'audience concernant l'approbation définitive de la restructuration du capital proposée, sous réserve de toute autre ordonnance de la Cour.

Se reporter à la description de la restructuration du capital proposée, à la section 5, « Perspectives », du présent rapport de gestion.

Actions privilégiées rachetables à dividende cumulatif

a) Série 1

Rachat par l'émetteur

À compter du 31 mars 2012, Yellow Média inc. pourra, à son gré, racheter au pair, plus tout arriéré de dividende cumulé et non versé (le prix de rachat), les actions de série 1 en totalité ou en partie en échange d'espèces. De même, à compter du 31 mars 2012, mais avant le 31 décembre 2012, Yellow Média inc. pourra, à son gré, échanger les actions de série 1 en circulation, en totalité ou en partie, contre des actions ordinaires de la Société. Ces actions privilégiées peuvent être échangées contre des actions ordinaires de la Société en divisant le prix de rachat par la valeur la plus élevée entre 2,00 \$ et 95 % du cours moyen pondéré des actions ordinaires alors en vigueur.

Rachat par le détenteur

À compter du 31 décembre 2012, chaque action de série 1 sera rachetable, au gré du détenteur, à un prix équivalant à 25,00 \$ par action plus tout arriéré de dividende cumulé et non versé.

b) Série 2

Rachat par l'émetteur

À compter du 30 juin 2012, Yellow Média inc. pourra, à son gré, racheter les actions de série 2 en totalité ou en partie en échange d'espèces, à prime décroissante jusqu'au 30 juin 2016 et au pair par la suite, plus tout arriéré de dividende cumulé et non versé (le prix de rachat). De même, à compter du 30 juin 2012, mais avant le 30 juin 2017, Yellow Média inc. pourra, à son gré, échanger les actions de série 2 en circulation, en totalité ou en partie, contre des actions ordinaires de la Société. Ces actions privilégiées sont échangeables contre des actions ordinaires de la Société en divisant le prix de rachat applicable par la valeur la plus élevée entre 2,00 \$ et 95 % du cours moyen pondéré des actions ordinaires alors en vigueur. En outre, dans certains cas, les actions de série 2 sont rachetables à prime décroissante en espèces ou échangeables au gré de Yellow Média inc. en totalité contre des actions ordinaires de la Société à compter du 30 juin 2007.

L'option de rachat à prime décroissante en espèces correspond à un dérivé intégré et est comptabilisée à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière, et les variations de la juste valeur sont constatées dans les charges financières.

Rachat par le détenteur

À compter du 30 juin 2017, chaque action de série 2 sera rachetable, au gré du détenteur, à un prix équivalant à 25,00 \$ par action plus tout arriéré de dividende cumulé et non versé.

Au 30 septembre 2012, 10 045 872 actions privilégiées de série 1 et 6 062 128 actions privilégiées de série 2 étaient en circulation.

Se reporter à la description de la restructuration du capital proposée, à la section 5, « Perspectives », du présent rapport de gestion.

Actions privilégiées à taux révisé

Au 30 septembre 2012, Yellow Média inc. avait deux séries d'actions privilégiées de premier rang à dividende cumulatif à taux révisé en circulation. À l'heure actuelle, 8 120 900 actions privilégiées de série 3 et 4 919 920 actions privilégiées de série 5 sont en circulation.

Se reporter à la description de la restructuration du capital proposée, à la section 5, « Perspectives », du présent rapport de gestion.

Actions privilégiées échangeables à dividende cumulatif

Au 5 novembre 2012, un total de 916 667 actions privilégiées de série 7 avaient été converties contre des actions ordinaires de Yellow Média inc. selon un ratio de une action privilégiée pour une action ordinaire de Yellow Média inc. À l'heure actuelle, 383 333 actions privilégiées de série 7 sont en circulation.

Dividendes sur actions privilégiées

Le 9 février 2012, Yellow Média a annoncé qu'elle avait décidé de suspendre les dividendes sur les actions privilégiées de série 1, de série 2, de série 3, de série 5 et de série 7. Le dernier dividende a été déclaré le 3 novembre 2011, et les dividendes ont été versés le 28 décembre 2011. Les dividendes accumulés et impayés sur les actions privilégiées de série 1 et de série 2 s'élèvent à 8,1 M\$ et à 5,7 M\$, respectivement, depuis le dernier paiement de dividendes. Les dividendes non déclarés et impayés sur les actions privilégiées de série 3, de série 5 et de série 7 s'élèvent à 10,3 M\$, à 6,4 M\$ et à 0,1 M\$, respectivement, depuis le dernier paiement de dividendes.

Se reporter à la description de la restructuration du capital proposée, à la section 5, « Perspectives », du présent rapport de gestion.

Cotes de solvabilité

DBRS Limited	Standard and Poor's Rating Services
D/cote de l'émetteur	CC/cote de la Société – perspectives négatives
D/cote des titres non garantis de premier rang	CC/cote des facilités de crédit existantes et des billets à moyen terme
D/cote des débentures subordonnées convertibles	C/cote des débentures subordonnées convertibles
D/cote des actions privilégiées	D/cote des actions privilégiées

Situation de trésorerie

Si la restructuration du capital proposée n'est pas mise en œuvre et que les activités de la Société se poursuivent au rythme actuel, la Société risque de ne pas être en mesure de générer suffisamment de liquidités pour rembourser ou refinancer sa dette actuelle à son échéance ou encore pour en assurer le service sans réunir des capitaux supplémentaires. Dans la conjoncture actuelle des marchés et selon la situation financière de la Société, cette dernière ne peut garantir qu'elle sera en mesure de réunir des capitaux supplémentaires ou de le faire à des modalités favorables.

Au 30 septembre 2012, la Société disposait d'une facilité de crédit composée de deux tranches d'un montant total de 380 M\$ (de ce montant, il y avait un solde impayé de 239 M\$ sur la tranche renouvelable et un solde impayé de 130 M\$ sur la tranche non renouvelable de la facilité de crédit principale; se reporter à la rubrique « Facilités de crédit » dans la présente section). Les tranches renouvelables et non renouvelables viennent toutes deux à échéance le 18 février 2013, et GPJ est tenu d'effectuer des remboursements trimestriels de 25 M\$ sur le solde impayé de la tranche non renouvelable jusqu'en février 2013. Les remboursements trimestriels ont été effectués en janvier, en avril et en juillet 2012. Se reporter à la rubrique « Facilités de crédit » dans la présente section. Par ailleurs, la trésorerie de la Société se chiffrait à 380,9 M\$ au 30 septembre 2012, et à environ 396 M\$ au 5 novembre 2012.

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles et les fonds en caisse sont les principales sources de trésorerie de la Société. Si la restructuration du capital proposée est mise en œuvre, la Société prévoit tirer suffisamment de flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles pour financer ses dépenses d'investissement, ses besoins en fonds de roulement et ses obligations actuelles. Se reporter à la description de la restructuration du capital proposée, à la section 5, « Perspectives », et à la section 7, « Risques et incertitudes », du présent rapport de gestion.

Données sur les actions

Au 5 novembre 2012, les données sur les actions en circulation se présentaient comme suit :

Données sur les actions en circulation			
	Au 5 novembre 2012	Au 30 septembre 2012	Au 31 décembre 2011
Actions ordinaires en circulation	520 518 344	520 518 344	520 402 094
Actions privilégiées de séries 3, 5 et 7 en circulation	13 424 153	13 424 153	13 424 153
Options en cours et pouvant être exercées	329 227	329 227	380 882

Le 11 novembre 2010, le conseil d'administration de Yellow Média inc. a adopté un nouveau régime d'options sur actions (le régime de 2010). Le régime de 2010 a été approuvé par les actionnaires le 5 mai 2011 et permet au conseil d'administration d'émettre un nombre maximal de 25 millions d'options à des employés admissibles.

Au 30 septembre 2012, 10 900 000 options étaient en cours selon les modalités suivantes :

- Le prix d'exercice de 6,35 \$ est égal au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires à la TSX pour les cinq jours de négociation précédant la date à laquelle les options ont été attribuées.
- Les droits des options s'acquiescent à la fin de la troisième année suivant la date d'attribution.
- Les options viennent à échéance cinq ans après la date d'attribution.

Au 5 novembre 2012, Yellow Média inc. avait également des débetures convertibles en circulation totalisant 199,1 M\$, lesquelles sont convertibles à tout moment, au gré du détenteur, en actions ordinaires de la Société au prix d'échange de 8,00 \$ par action ordinaire.

Au 5 novembre 2012, 10 045 872 actions privilégiées de série 1 et 6 062 128 actions privilégiées de série 2 étaient en circulation. Les deux séries d'actions privilégiées sont rachetables par l'émetteur sous réserve de certaines conditions au moyen de l'émission d'actions ordinaires de la Société.

Au 5 novembre 2012, 383 333 actions privilégiées de série 7 étaient en circulation. Les actions privilégiées de cette série sont convertibles en actions ordinaires de la Société, selon un ratio de une action privilégiée pour une action ordinaire, sous réserve de certaines conditions.

Se reporter à la description de la restructuration du capital proposée, à la section 5, « Perspectives », du présent rapport de gestion.

Provenance et utilisation des flux de trésorerie

Comme c'est le cas pour d'autres entreprises dans le marché de l'édition d'annuaires, la Société a des besoins relativement limités au chapitre des dépenses d'investissement ainsi que des coûts opérationnels relativement peu élevés.

Provenance et utilisation des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)

	Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2012	2011
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles des activités poursuivies		
Flux de trésorerie opérationnels liés aux activités poursuivies	220 401 \$	309 669 \$
Variation des actifs et des passifs opérationnels	(43 577)	(66 060)
	176 824 \$	243 609 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement des activités poursuivies		
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(23 741)	(33 380)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 906)	(13 777)
Produit de la vente d'actifs	1 650	–
Cession de Trader	–	691 330
Cession de trésorerie liée à la vente de Trader	–	(24 517)
Autres	183	(788)
	(24 814) \$	618 868 \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement des activités poursuivies		
Émission de titres d'emprunt à long terme et de papier commercial	239 000 \$	857 000 \$
Remboursement sur la dette à long terme et le papier commercial	(76 059)	(1 102 254)
Rachat d'instruments échangeables et convertibles	–	(106 172)
Dividendes versés aux actionnaires	–	(196 860)
Rachat d'actions privilégiées de séries 1 et 2 et de billets à moyen terme	–	(266 183)
Rachat d'actions ordinaires et d'actions privilégiées de séries 3 et 5	–	(50 432)
Frais de restructuration du capital	(16 305)	–
Autres	(1 916)	(21 885)
	144 720 \$	(886 786) \$

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles des activités poursuivies

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles des activités poursuivies ont diminué de 66,8 M\$, passant de 243,6 M\$ au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2011 à 176,8 M\$ en 2012, ce qui s'explique par une diminution du BAIIA en raison de la diminution des revenus provenant de nos produits imprimés traditionnels. La variation des actifs et des passifs opérationnels pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2012 s'est établie à 43,6 M\$, comparativement à 66,1 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les variations sont attribuables au moment du paiement de certaines charges exigibles et à la diminution des produits différés.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement des activités poursuivies

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement des activités poursuivies se sont établis à 24,8 M\$ au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2012, tandis que des flux de trésorerie de 618,9 M\$ ont été générés grâce aux activités d'investissement pour la période correspondante de l'exercice précédent. En juillet 2011, nous avons vendu Trader pour un produit de 691,3 M\$. Au cours des neuf premiers mois de 2012, nous avons investi 23,7 M\$ et 2,9 M\$, respectivement, dans les logiciels et le matériel. Au total, ces montants sont inférieurs aux montants correspondants de 33,4 M\$ et de 13,8 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des avantages incitatifs relatifs à un bail

(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre		30 septembre	
	2012	2011	2012	2011
Investissements de maintien	4 288 \$	5 559 \$	13 109 \$	22 502 \$
Investissements de transition	–	858	–	4 071
Investissements de croissance	4 377	9 278	12 845	24 859
Total	8 665 \$	15 695 \$	25 954 \$	51 432 \$
Ajustement pour tenir compte des dépenses présentées selon la comptabilité de caisse	1 070	173	510	(4 774)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des avantages incitatifs relatifs à un bail	9 735 \$	15 868 \$	26 464 \$	46 658 \$

Les investissements de maintien se sont élevés à 4,3 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2012, comparativement à 5,6 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, et ils se sont élevés à 13,1 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2012, comparativement à 22,5 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012 est attribuable à une baisse des améliorations locatives. En 2011, nous avons investi dans les locaux de notre nouvelle division Mediative, à Toronto, à Montréal et à Vancouver.

Comme aucune entreprise n'a été acquise récemment, aucun investissement de transition n'a été effectué au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012. Par comparaison, un investissement de transition de 0,9 M\$ et de 4,1 M\$ avait été effectué pour le trimestre et la période de neuf mois de l'exercice précédent, respectivement.

Les investissements de croissance ont trait à l'élaboration et à la mise en œuvre de nouvelles technologies et de nouveaux logiciels visant de nouvelles initiatives, alors que nous poursuivons notre transformation en vue de devenir un chef de file en matière de médias de performance et de solutions marketing. Au cours du troisième trimestre de 2012, ces dépenses se sont élevées à 4,4 M\$, comparativement à 9,3 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, et à 12,8 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2012, comparativement à 24,9 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Nos dépenses étaient moindres au trimestre et à la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012 qu'aux périodes correspondantes de l'exercice précédent car, actuellement, nous élaborons et mettons à jour un plan stratégique pour assurer le succès de notre transformation. Ce plan sera achevé au quatrième trimestre de 2012 et nous prévoyons que les investissements de croissance augmenteront.

Les dépenses d'investissement ont totalisé 8,7 M\$ pour le troisième trimestre de 2012. Nous prévoyons augmenter le niveau des dépenses d'investissement au cours des prochains trimestres, car nous mettons l'accent sur nos initiatives critiques à l'égard de notre transformation.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement des activités poursuivies

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement des activités poursuivies se sont établis à 144,7 M\$ au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2012, tandis que des flux de trésorerie de 886,8 M\$ ont été affectés aux activités de financement pour la période correspondante de l'exercice précédent. Nous avons prélevé un montant de 239 M\$ sur la tranche renouvelable de la facilité de crédit et effectué les trois remboursements trimestriels de 25 M\$ sur la tranche non renouvelable de nos facilités de crédit au cours des neuf premiers mois de 2012. Au cours des neuf premiers mois de 2011, nous avons effectué un remboursement net de 245,3 M\$ sur les titres d'emprunt à long terme et le papier commercial. Aucun dividende n'a été versé au cours des neuf premiers mois de 2012, en raison de l'élimination des dividendes sur les actions ordinaires et de la suspension des dividendes sur les actions privilégiées des séries 3, 5 et 7. En 2011, également, nous avons racheté des actions privilégiées de séries 1 et 2 et des billets à moyen terme pour un montant de 266,2 M\$, nous avons racheté des actions ordinaires et des actions privilégiées de séries 3 et 5 pour un montant de 50,4 M\$ et nous avons remboursé des billets échangeables pour un montant de 106,2 M\$. Nous n'avons racheté aucun instrument d'emprunt ni aucune action en 2012.

Instruments financiers et autres instruments

(Se reporter à la note 25 des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2011).

Les instruments financiers de la Société comprennent la trésorerie, les créances clients, les placements, les fournisseurs et autres créanciers, les dividendes à verser, la dette à court terme et la dette à long terme, les instruments convertibles et échangeables et les actions privilégiées.

Instruments dérivés

En août 2009, la Société a conclu trois swaps de taux d'intérêt totalisant 130 M\$ pour couvrir les billets à moyen terme de série 9. La Société a reçu des intérêts au taux de 6,5 % sur ces swaps et a payé un taux variable correspondant au taux des acceptations bancaires sur trois mois majoré d'un écart de 4,3 %. Les swaps devraient venir à échéance le 10 juillet 2013, en même temps que la dette sous-jacente.

En février 2010, la Société a également conclu deux swaps de taux d'intérêt totalisant 125 M\$ pour couvrir les billets à moyen terme de série 8. La Société a reçu des intérêts au taux de 6,85 % sur ces swaps et a payé un taux variable correspondant au taux des acceptations bancaires sur trois mois majoré d'un écart de 4,3 %. Les swaps devraient venir à échéance le 3 décembre 2013, en même temps que la dette sous-jacente.

Le 27 juin 2011, Yellow Média inc. a résilié les cinq swaps de taux d'intérêt susmentionnés d'une valeur nominale de 255 M\$, pour un produit brut de 3,8 M\$. Ce dernier montant sera amorti sur la durée de la dette sous-jacente. En tenant compte des instruments d'emprunt non réglés, des actions privilégiées de série 1 et de série 2 et de la trésorerie, notre ratio à taux fixe-variable s'établissait à 100 % de la dette à taux fixe au 30 septembre 2012, en raison du niveau élevé des fonds en caisse.

Au 30 septembre 2012, un montant de 6 M\$ au titre de l'ajustement lié à la juste valeur de l'élément couvert sera amorti sur la durée de la dette sous-jacente existante.

Les modalités et les conditions auxquelles sont assujetties les actions privilégiées de séries 1 et 2 prévoient le remboursement au gré de la Société dans certaines circonstances. Ces options correspondent à la définition d'un dérivé incorporé et sont comptabilisées à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les charges financières.

Les dérivés incorporés n'avaient aucune valeur comptable au 30 septembre 2012. La valeur comptable est établie au moyen des flux de trésorerie actualisés en fonction des taux du marché en vigueur à la clôture du trimestre, comme il est d'usage dans le secteur. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012, nous avons comptabilisé une perte sur dérivés de néant et de 7 000 \$ (une perte de 0,2 M\$ et de 3,5 M\$, respectivement, pour 2011), la perte sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie au cours de périodes antérieures, transférée au résultat au cours de la période, et les paiements liés aux swaps de taux d'intérêt qui ont mis fin à la comptabilité de couverture. En outre, au cours des neuf premiers mois de 2011, nous avons comptabilisé un montant d'ajustement de 4,2 M\$ et une prime de remboursement stipulée en vertu d'un swap sur rendement total de 5,3 M\$.

4. Bénéfice ajusté lié aux activités poursuivies

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et du bénéfice ajusté :

Bénéfice ajusté lié aux activités poursuivies

(en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les montants par action)

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2012	2011	2012	2011
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies	24 017 \$	(2 806 099) \$	(2 777 541) \$	(2 756 344) \$
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(21)	84	(48)	441
Dividendes versés aux détenteurs d'actions privilégiées de séries 3, 5 et 7	(5 583)	(5 583)	(16 751)	(16 955)
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média inc.	18 413	(2 811 598)	(2 794 340)	(2 772 858)
Amortissement des immobilisations incorporelles ¹	23 290	35 172	68 837	141 867
Dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles	–	2 900 000	2 967 847	2 900 000
Frais connexes à l'acquisition et à la restructuration du capital	10 818	497	16 305	7 533
Frais de restructuration et charges spéciales	26 812	–	26 812	11 888
Charges financières	30 198	10 314	97 819	94 940
Profit à la vente d'actifs	(641)	–	(641)	–
Intérêts versés	(35 065)	(49 226)	(94 970)	(120 554)
Profit sur placement (déduction faite de l'impôt sur le résultat de 0,1 M\$)	–	–	(2 090)	–
Dépréciation de la participation dans une entreprise associée (déduction faite de l'impôt sur le résultat de 0,2 M\$)	–	–	–	50 271
Charge d'impôt sur le résultat	15 538	18 678	5 688	60 030
Impôt sur le résultat payé	(12 218)	(34 605)	(55 949)	(68 922)
Bénéfice ajusté lié aux activités poursuivies	77 145 \$	69 232 \$	235 318 \$	304 195 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	512 610 477	509 752 238	512 600 405	511 591 101
Bénéfice ajusté par action ordinaire lié aux activités poursuivies ²	0,15 \$	0,14 \$	0,46 \$	0,59 \$
Dividendes sur actions ordinaires	– \$	40 360 \$	– \$	207 345 \$
Dividendes déclarés par action ordinaire	– \$	0,08 \$	– \$	0,40 \$
Ratio de distribution	– %	57 %	– %	68 %

¹ Représente l'amortissement des immobilisations incorporelles attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires.

² Se reporter à la section 2, « Résultats », pour des détails sur le calcul du bénéfice de base par action.

Flux de trésorerie disponibles liés aux activités poursuivies

Flux de trésorerie disponibles liés aux activités poursuivies

(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2012	2011	2012	2011
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles des activités poursuivies	49 640 \$	43 985 \$	176 824 \$	243 609 \$
Dépenses d'investissement, déduction faite des avantages incitatifs relatifs à un bail	9 735	15 868	26 464	46 658
Flux de trésorerie disponibles liés aux activités poursuivies	39 905 \$	28 117 \$	150 360 \$	196 951 \$

Dividendes

Dividendes

(en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions)

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2012	2011	2012	2011
Dividendes accumulés, au début de la période	3 642 527 \$	3 602 167 \$	3 642 527 \$	3 435 182 \$
Dividendes sur actions ordinaires	–	40 360	–	207 345
Dividendes accumulés, à la fin de la période	3 642 527 \$	3 642 527 \$	3 642 527 \$	3 642 527 \$
Dividendes accumulés par action ordinaire, au début de la période	7,60 \$	7,52 \$	7,60 \$	7,20 \$
Dividendes déclarés par action ordinaire	–	0,08	–	0,40
Dividendes accumulés par action ordinaire, à la fin de la période	7,60 \$	7,60 \$	7,60 \$	7,60 \$

Dividendes sur actions ordinaires

Le 28 septembre 2011, le conseil d'administration de Yellow Média inc. a déterminé qu'il était dans l'intérêt de la Société d'éliminer les dividendes futurs sur les actions ordinaires de celle-ci. Cette décision a été prise en conformité avec les modifications que la Société a convenu d'apporter à sa convention de crédit principale, annoncées le 28 septembre 2011 (se reporter à la rubrique « Facilités de crédit » de la section 3).

5. Perspectives

Le 9 février 2012, la Société a annoncé qu'elle avait commencé à examiner les options de refinancement pour ses obligations arrivant à échéance à compter de 2012. Un large éventail d'options a été envisagé. Dans le cadre de cet examen, le conseil d'administration de Yellow Média a mis sur pied le comité de financement du conseil (le « comité de financement »), formé d'administrateurs indépendants, qui est chargé de surveiller le processus et a pour objectif de conclure toute transaction au cours de l'exercice considéré.

Restructuration du capital proposée

Le 23 juillet 2012, la Société a annoncé une opération de restructuration du capital visant à réduire considérablement sa dette et à améliorer son profil en matière d'échéances, la nouvelle dette commençant à venir à échéance en 2018. La Société a proposé cette initiative de restructuration du capital en vue d'harmoniser la structure de son capital et sa stratégie en matière d'exploitation. La restructuration du capital proposée lui donnera la souplesse financière nécessaire pour poursuivre sa transformation et pour améliorer la valeur à long terme pour les parties intéressées.

Le 6 septembre 2012, Yellow Média inc. a tenu, à Montréal, des assemblées des créanciers et des actionnaires en vue d'obtenir l'approbation de ceux-ci à l'égard du plan d'arrangement en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, lequel prévoit la mise en œuvre de la restructuration du capital proposée. La restructuration du capital proposée a été approuvée par la majorité requise des créanciers et des actionnaires, à leur assemblée respective, 70,39 % des créanciers et 77,26 % des actionnaires ayant approuvé le plan.

La restructuration du capital proposée est assujettie à la réception de l'approbation définitive de la Cour. L'audience sur l'ordonnance définitive (l'« ordonnance définitive ») de la Cour approuvant la restructuration du capital proposée s'est ouverte le 15 octobre 2012 et s'est conclue le 23 octobre 2012. À la date du présent rapport de gestion, la Cour n'avait pas rendu sa décision sur les ordonnances définitives demandées par la Société dans le cadre de la restructuration du capital proposée.

Les états financiers ci-joints ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation, en vertu de laquelle il est tenu pour acquis que la Société continuera à exercer ses activités dans un avenir prévisible, et qu'elle sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations et de ses engagements dans le cours normal des activités. La Société a une importante dette à court terme qui arrive à échéance. Par conséquent, des incertitudes jettent un doute important sur la capacité de Yellow Média inc. d'assurer la continuité de son exploitation.

Si la restructuration du capital ne peut être mise en œuvre, la réalisation des actifs et l'acquittement des obligations dans le cours normal des activités seront alors incertains.

Les états financiers ci-joints ne reflètent pas les ajustements qui seraient nécessaires si l'utilisation de l'hypothèse de la continuité d'exploitation était jugée inappropriée. Si l'utilisation de l'hypothèse de la continuité d'exploitation était jugée inappropriée pour ces états financiers, d'importants ajustements seraient nécessaires en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et aux classements utilisés dans l'état de la situation financière.

La Société compte mettre en œuvre la restructuration du capital proposée aux termes d'un plan d'arrangement pris en vertu de la LCSA.

Les éléments clés de la restructuration du capital proposée sont les suivants :

- l'échange des facilités de crédit et des billets à moyen terme (les « créances non garanties de premier rang ») de la Société, soit une tranche de 1,8 G\$ de sa dette, contre une combinaison de ce qui suit :
 - 775 M\$ de billets garantis de premier rang à 9 % échéant en 2018 (les « billets garantis de premier rang »);
 - 100 M\$ de débetures échangeables non garanties subordonnées échéant en 2022 dont les intérêts sont payables en espèces à 8,0 % ou en débetures supplémentaires à 12 % (les « débetures échangeables de 2022 »);
 - 23 062 948 des nouvelle actions ordinaires émises dans le cadre de la restructuration du capital proposée (les « nouvelles actions ordinaires »), soit 82,5 % des nouvelles actions ordinaires émises et en circulation;
 - 250 M\$ en espèces.
- la réception, au total, par les détenteurs de débetures convertibles existantes de la Société, d'une combinaison de ce qui suit en échange de leurs titres :
 - 2,5 M\$ de débetures échangeables de 2022;
 - 497 852 des nouvelles actions ordinaires, représentant 1,8 % des nouvelles actions ordinaires;
 - 484 487 bons de souscription d'actions de 10 ans (les « bons de souscription d'actions »), représentant au total 1,7 % des nouvelles actions ordinaires.
- la réception, au total, par les détenteurs d'actions privilégiées et d'actions ordinaires existantes de la Société, d'une combinaison de ce qui suit en échange de leurs titres :
 - 4 394 288 des nouvelles actions ordinaires, représentant 15,7 % des nouvelles actions ordinaires;
 - 2 511 022 bons de souscription d'actions, représentant au total 9 % des nouvelles actions ordinaires.

À la mise en œuvre de la restructuration du capital proposée, Yellow Média inc. aura une dette d'environ 877,5 M\$ composée de 775 M\$ de billets garantis de premier rang échéant en 2018 et de 102,5 M\$ de débetures échangeables de 2022, comparativement au total de la dette et des actions privilégiées de séries 1 et 2 de 2,4 G\$ au 30 septembre 2012. Les charges d'intérêts annuelles seront également réduites d'environ 45 M\$.

Les intérêts sur les billets garantis de premier rang seront payables en espèces trimestriellement, à terme échu, en versements égaux au taux de 9 % par année, le dernier jour de février, de mai, d'août et de novembre de chaque année. Le paiement d'intérêts initial sera payable le 30 novembre 2012 et représentera les intérêts accumulés jusqu'au 30 septembre 2012 inclusivement.

Les intérêts sur les débetures échangeables de 2022 porteront intérêt au taux de 8 % par année si le paiement est en espèces, ou au taux de 12 % par année si Yellow Média inc. choisit d'effectuer un paiement en nature, c'est-à-dire de payer les intérêts en débetures échangeables de 2022 additionnelles. Les intérêts sur les débetures échangeables de 2022 seront payables semestriellement, à terme échu, en versements égaux le dernier jour de mai et de novembre de chaque année. Le paiement d'intérêts initial sera payable le 30 novembre 2012 et représentera les intérêts accumulés jusqu'au 30 septembre 2012 inclusivement.

La Société utilisera un montant équivalent à 70 % des flux de trésorerie excédentaires consolidés (selon la définition qui en sera donnée dans l'acte de fiducie régissant les billets garantis de premier rang) pour les deux derniers trimestres de la Société, semestriellement le dernier jour de mai et de novembre de chaque année, à compter du 31 mai 2013, pour racheter les billets garantis de premier rang au pair auprès de leurs détenteurs, sur une base proportionnelle, à la condition que la Société maintienne un solde de trésorerie minimal de 75 M\$.

Le 19 septembre 2012, Yellow Média inc. a annoncé que, dans le contexte de la restructuration du capital proposée, elle a obtenu de la Cour une ordonnance de sauvegarde i) suspendant l'exécution de son obligation d'effectuer le paiement des intérêts ou de tout autre montant similaire exigible à compter du 30 septembre 2012 aux termes de ses facilités de crédit et de ses billets à moyen terme et ii) stipulant qu'aucun créancier n'aura le droit de résilier, d'accélérer, de modifier ou de déclarer en défaut tout contrat ou toute autre entente, notamment les conventions de crédit de la Société et les actes de fiducie régissant ses billets à moyen terme et ses débentures convertibles, auxquels la Société ou certaines de ses filiales sont parties, pour la seule raison que la Société ou ses filiales sont parties à des procédures judiciaires relativement à la restructuration du capital proposée ou qu'elles ont fait une demande au tribunal en vertu de l'article 192 de la LCSA. L'ordonnance de sauvegarde demeurera en vigueur jusqu'au dixième (10^e) jour qui suivra le jugement de la Cour sur les demandes d'ordonnances définitives présentées à l'audience concernant l'approbation définitive de la restructuration du capital proposée, sous réserve de toute autre ordonnance de la Cour.

La Société n'effectuera pas de paiement du capital ou des intérêts ou de tout autre montant similaire exigible à compter du 1^{er} octobre 2012 sur les débentures convertibles existantes. Les dividendes cumulés et non versés sur les actions privilégiées de séries 1 et 2 en circulation seront éteints, sans qu'un autre paiement ne soit effectué, à la date d'entrée en vigueur de la restructuration du capital proposée.

La restructuration du capital proposée prévoit l'adoption d'un nouveau régime d'options sur actions (le « nouveau régime d'options sur actions »). Le nouveau régime d'options sur actions sera mis en œuvre à l'approbation et à la clôture de la restructuration du capital proposée. Le nouveau régime d'options sur actions permettra au conseil d'administration de Yellow Média inc., ou à un de ses comités de choisir les employés admissibles à qui des attributions peuvent être faites, de préciser le nombre d'options qui seront attribuées dans chaque cas, de déterminer la nouvelle période d'option applicable à chaque attribution et d'imposer d'autres conditions se rapportant aux attributions que le conseil d'administration de Yellow Média inc. ou un de ses comités juge appropriées.

Le nouveau régime d'options sur actions représentera un maximum de 1 290 612 nouvelles actions ordinaires, soit 4,7 % des nouvelles actions ordinaires émises et en circulation.

Pour une description détaillée de la restructuration du capital proposée, se reporter à la circulaire de sollicitation de procurations de la direction (la « circulaire ») de la Société datée du 30 juillet 2012, qui est disponible sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, et sur le site Web de la Société, à l'adresse www.ypg.com.

6. Hypothèses critiques

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que nous procédions à des estimations et établissons des hypothèses au sujet de notre entreprise. Ces estimations et hypothèses ont des répercussions sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels dans les états financiers.

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation, en vertu de laquelle il est tenu pour acquis que la Société continuera à exercer ses activités dans un avenir prévisible, et qu'elle sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations et de ses engagements dans le cours normal des activités. La Société a une importante dette à court terme qui arrive à échéance. Par conséquent, des incertitudes jettent un doute important sur la capacité de Yellow Média inc. d'assurer la continuité de son exploitation.

Les états financiers ci-joints ne reflètent pas les ajustements qui seraient nécessaires si l'utilisation de l'hypothèse de la continuité d'exploitation était jugée inappropriée. Si l'utilisation de l'hypothèse de la continuité d'exploitation était jugée inappropriée pour ces états financiers, d'importants ajustements seraient nécessaires en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et aux classements utilisés dans l'état de la situation financière.

Sous réserve de ce qui précède, nos hypothèses et estimations comptables critiques n'ont pas changé depuis la publication de notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2011. Ces hypothèses et estimations critiques portent sur les immobilisations incorporelles et le goodwill, les avantages futurs du personnel et l'impôt sur le résultat. Se reporter à la section 5, « Hypothèses critiques », de notre rapport de gestion annuel au 31 décembre 2011.

Nouvelles normes comptables

IFRS 7 (révisée) – Instruments financiers : Informations à fournir (modifications) – Transfert d'actifs financiers

D'autres modifications apportées à IFRS 7 permettront aux utilisateurs des états financiers de mieux comprendre les opérations de transfert d'actifs financiers (les titrisations, par exemple), ainsi que les incidences possibles de tout risque auquel l'entité ayant effectué le transfert des actifs demeure exposée. Les modifications prévoient également la présentation d'informations supplémentaires lorsque des opérations de transfert ont lieu en quantité disproportionnée vers la fin de la période de présentation de l'information financière. Les modifications d'IFRS 7 sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2011.

IAS 12 (révisée) – Impôt différé : Recouvrement des actifs sous-jacents, et SIC-21 (modifications) – Impôt sur le résultat – Recouvrement des actifs non amortissables réévalués

Cette modification énonce la présomption réfutable que la valeur d'un immeuble de placement évalué au moyen d'un modèle de la juste valeur est entièrement recouverte par voie de vente, à moins que l'immeuble de placement ne soit amortissable et ne soit détenu selon un modèle de gestion dont l'objectif est de consommer substantiellement tous les avantages économiques au fil du temps. Compte tenu de ces modifications, la norme SIC-21 ne s'appliquera plus aux immeubles de placement comptabilisés à la juste valeur. Les modifications apportées à IAS 12 entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012. La norme a été adoptée, et son application n'a eu aucune incidence sur les montants présentés dans les présents états financiers.

IFRS 7 (révisée) – Instruments financiers : informations à fournir, et IAS 32 - Instruments financiers : Présentation (en ce qui a trait à la compensation)

Le 16 décembre 2011, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et le Financial Accounting Standards Board (« FASB ») ont publié des exigences communes en matière d'informations à fournir destinées à aider les investisseurs et d'autres utilisateurs à mieux évaluer l'incidence réelle ou potentielle des conventions de compensation sur la situation financière d'une société. Les nouvelles exigences sont énoncées dans la section intitulée « Informations à fournir – Compensation des actifs et des passifs financiers (modifications apportées à IFRS 7) ». Les modifications apportées à IFRS 7 entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

Dans le cadre de ce projet, l'IASB a également précisé certains aspects d'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Les modifications à IAS 32 portent sur les incohérences dans la pratique actuelle au moment d'appliquer les exigences. Les modifications prendront effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014 et doivent être appliquées de manière rétrospective.

IFRS 9 – Instruments financiers

IFRS 9 constitue le premier volet d'un projet en trois phases de l'IASB visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation*. La version d'IFRS 9 publiée en novembre 2009 énonce de nouvelles exigences concernant le classement et l'évaluation des actifs financiers. Dans sa version modifiée en octobre 2010, elle comprend les exigences en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers et de décomptabilisation.

Voici les principales exigences d'IFRS 9 :

- Selon IFRS 9, tous les actifs financiers déjà comptabilisés entrant dans le champ d'application d'IAS 39, *Instruments financiers - Comptabilisation et évaluation*, doivent par la suite être évalués au coût amorti ou à la juste valeur.
- L'incidence la plus notable d'IFRS 9 concernant le classement et l'évaluation des passifs financiers porte sur la comptabilisation des variations de la juste valeur d'un passif financier (désigné comme un passif à la juste valeur par le biais du résultat net) qui sont attribuables aux variations du risque de crédit associé à ce passif et l'élimination de l'exemption relative au coût des passifs dérivés qui doivent être réglés par la livraison d'instruments de capitaux propres non cotés.

IFRS 9 est appliquée de manière prospective et comporte des dispositions transitoires, selon la date d'application. La norme n'est pas applicable avant les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015, mais son application anticipée est permise. Yellow Média inc. n'a pas terminé d'évaluer l'incidence de l'adoption d'IFRS 9.

IFRS 10 – États financiers consolidés

IFRS 10 remplace les exigences de consolidation d'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et de SIC-12, *Consolidation - Entités ad hoc*. IFRS 10 énonce les principes de présentation et de préparation d'états financiers consolidés lorsqu'une entité contrôle une ou plusieurs autres entités. Cette norme prendra effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'adoption anticipée est permise, à condition qu'IFRS 11, IFRS 12 et les modifications connexes à IAS 27 et à IAS 28 (la « série de cinq normes ») soient adoptées au même moment. Yellow Média inc. n'a pas encore évalué l'incidence de l'adoption d'IFRS 10.

IFRS 11 – Partenariats

IFRS 11 remplace IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, ainsi que SIC-13, *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. IFRS 11 exige des parties à un partenariat qu'elles déterminent le type de partenariat qu'elles ont conclu en évaluant les droits et les obligations qui s'y rattachent. Elle exige également l'utilisation d'une seule méthode de comptabilisation des participations dans des entités contrôlées conjointement, soit la méthode de la mise en équivalence. IFRS 11 sera applicable au même moment qu'IFRS 10. Yellow Média inc. n'a pas encore évalué l'incidence de l'adoption d'IFRS 11.

IFRS 12 – Informations à fournir sur les participations dans les autres entités

IFRS 12 est une nouvelle norme portant sur les obligations en matière d'informations à fournir visant tous les types de participations dans les autres entités, y compris les filiales, les partenariats, les entreprises associées et les entités structurées non consolidées. IFRS 12 sera applicable au même moment qu'IFRS 10. En juin 2012, l'IASB a publié des modifications apportées à IFRS 10, *États financiers consolidés*, à IFRS 11, *Partenariats* et à IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, lesquelles entreront également en vigueur pour la Société au moment de l'adoption de ces normes pour l'exercice qui s'ouvrira le 1^{er} janvier 2013. Yellow Média inc. n'a pas encore évalué l'incidence de l'adoption d'IFRS 12.

IFRS 13 – Évaluation à la juste valeur

IFRS 13 est une nouvelle norme définissant la juste valeur qui exige la présentation d'informations sur les évaluations à la juste valeur. Elle prendra effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'adoption anticipée est permise. La norme s'appliquera prospectivement à compter du début de l'exercice au cours duquel elle sera adoptée. Yellow Média inc. n'a pas encore évalué l'incidence de l'adoption d'IFRS 13.

IAS 1 (révisée) – Présentation des états financiers

Le 16 juin 2011, l'IASB a publié des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*, exigeant que les entités regroupent les autres éléments du résultat global susceptibles d'être reclassés dans la section du résultat net du compte de résultat et regroupent séparément ceux qui ne le seront pas. Ces modifications confirment également les exigences actuelles qui requièrent la présentation du résultat net et des autres éléments du résultat global dans un état unique ou dans deux états consécutifs. Ces modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2012. En mai 2012, l'IASB a publié d'autres modifications apportées à IAS 1, *Présentation des états financiers*, lesquelles entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'adoption anticipée de ces modifications est permise. Yellow Média inc. n'a pas complètement évalué l'incidence de l'adoption d'IAS 1 (révisée).

IAS 19 (révisée) – Avantages du personnel

Une version révisée d'IAS 19 a été publiée en juin 2011 et entrera en vigueur pour les exercices financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'application anticipée est permise. Le principal changement que présente cette version révisée est l'élimination de la méthode du corridor et la comptabilisation de toutes les variations de l'obligation au titre des prestations définies et des actifs du régime au moment où elles surviennent. Yellow Média inc. n'a pas complètement évalué l'incidence de l'adoption d'IAS 19 (révisée).

IAS 16 - Immobilisations corporelles, IAS 32 – Instruments financiers, et IAS 34 – Information financière intermédiaire

En mai 2012, l'IASB a également publié des modifications apportées à IAS 16, *Immobilisations corporelles*, à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation* et à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, lesquelles entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Ces modifications, qui apportent des précisions sur diverses exigences, peuvent être adoptées par anticipation. Yellow Média inc. n'a pas complètement évalué l'incidence de l'adoption de ces normes.

7. Risques et incertitudes

Cette section présente les principaux risques et incertitudes pouvant avoir une incidence importante sur les résultats futurs de GPJ.

Comprendre et gérer les risques sont deux éléments essentiels du processus de planification stratégique de GPJ. Le Conseil exige que nos cadres supérieurs cernent et gèrent de façon appropriée les principaux risques liés à nos activités opérationnelles. Afin de comprendre et de gérer les risques de GPJ, notre conseil d'administration et notre équipe de la haute direction ont analysé les risques dans trois grandes catégories :

1. les risques stratégiques - pour la plupart, de nature externe;
2. les risques financiers - généralement liés à des questions abordées dans la politique de gestion des risques financiers et dans l'énoncé de la politique et des procédures en matière de placements pour la retraite;
3. les risques opérationnels - principalement liés aux risques dans tous les principaux secteurs fonctionnels de l'organisation.

GPJ a adopté certains principes directeurs afin de tenter de gérer les risques auxquels il est exposé. Se reporter à la notice annuelle pour obtenir une description complète des facteurs de risque, notamment la « diminution des produits tirés des médias imprimés », « la disponibilité du capital est tributaire du rendement opérationnel futur des activités de la Société et de sa capacité à refinancer sa dette » et « l'importance de la dette de la Société pourrait nuire à sa santé financière et les efforts de la Société en vue de refinancer ou de réduire sa dette pourraient être infructueux ». Malgré ces principes, la Société ne peut garantir que ses efforts seront fructueux. Pour plus d'information, se reporter à la partie correspondante de notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2011. Pour une description des facteurs de risque liés à la restructuration du capital proposée, se reporter à la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la Société datée du 30 juillet 2012, laquelle est disponible sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, et sur le site Web de la Société, à l'adresse www.ypg.com.

Certains des risques liés à la restructuration du capital proposée sont présentés ci-après :

La restructuration du capital proposée pourrait ne pas avoir lieu

La Société réalisera la restructuration du capital proposée uniquement si toutes les conditions préalables à celle-ci, dont certaines sont indépendantes de la volonté de la Société, sont remplies ou font l'objet d'une renonciation. Se reporter à la rubrique « Certaines questions d'ordre juridique et réglementaire – Conditions de prise d'effet de la restructuration du capital » de la circulaire. La conclusion de la restructuration du capital proposée est assujettie à la publication par la Cour d'une ordonnance définitive approuvant la restructuration du capital proposée. Même si la restructuration du capital proposée est réalisée, elle pourrait ne pas être réalisée conformément au calendrier actuellement prévu par la Société. Par conséquent, les prêteurs, les détenteurs de billets, les détenteurs de débentures et les actionnaires qui participent à la restructuration du capital proposée pourraient devoir attendre plus longtemps que prévu pour recevoir leurs billets garantis de premier rang, leurs débentures échangeables de 2022, leurs nouvelles actions ordinaires, leurs bons de souscription ou leur paiement en espèces, selon le cas. De plus, si la restructuration du capital proposée n'est pas réalisée conformément au calendrier actuellement prévu par la Société, la Société pourrait devoir engager des frais supplémentaires. Par ailleurs, bien que la Société ait l'intention de chercher à réaliser la restructuration du capital proposée conformément à la LCSA, rien ne garantit qu'elle y parviendra. Si l'on détermine qu'il est improbable que la Société puisse mettre en œuvre la restructuration du capital proposée aux termes de la LCSA, la Société pourrait recourir à une autre procédure permise par la loi pour y parvenir. Bien que les créanciers consentants aient convenu de voter en faveur de la restructuration du capital proposée, certains prêteurs se sont opposés à la publication d'une ordonnance définitive de la Cour approuvant la restructuration du capital proposée. Les parties contestantes allèguent, entre autres choses, que la Société n'a pas réussi à montrer que la restructuration du capital proposée est juste et raisonnable pour toutes les parties concernées et que la dette en vertu d'une convention de crédit ne peut être touchée par la restructuration du capital proposée aux termes de la LCSA. Rien ne garantit que les parties contestantes ne réussiront pas à contester la restructuration du capital proposée, à s'y opposer ou à la faire reporter davantage. En outre, rien ne garantit que les autres créanciers, détenteurs de titres ou des tiers ne tenteront pas de contester ou de retarder la restructuration du capital proposée ou la capacité de la mettre en œuvre aux termes de la LCSA, ou de s'y opposer, ni que ces parties n'auraient pas gain de cause dans leurs démarches de contestation, d'opposition ou de report.

Il se pourrait que la restructuration du capital proposée n'améliore pas la situation financière de la Société

La restructuration du capital proposée vise à améliorer la latitude financière de la Société. Toutefois, une telle amélioration est conditionnelle à de nombreuses hypothèses qui pourraient se révéler inexactes, notamment les suivantes :

- la Société réussira à poursuivre la mise en œuvre de son plan d'affaires;
- ses produits et services seront en forte demande dans les secteurs dans lesquels elle les vend, soit les secteurs des annuaires, des médias numériques et de la publicité;
- la baisse des produits tirés des médias imprimés ne s'accroîtra pas au-delà de ce qui est actuellement prévu;
- la croissance des produits en ligne ne sera pas plus lente que ce qui est actuellement prévu;
- la conjoncture économique générale ne se détériorera pas au-delà des niveaux prévus;
- le chiffre d'affaires consolidé de la Société et ses relations avec ses fournisseurs, ses annonceurs, ses utilisateurs, ses clients, ses acheteurs ou ses sous-traitants ne subiront pas d'influence défavorable pendant ou après la restructuration du capital proposée;
- la capacité continue de la Société à gérer ses coûts.

Si l'une de ces hypothèses ne se matérialisait pas, la restructuration du capital proposée pourrait ne pas avoir pour effet de donner à la Société la latitude financière attendue ou nécessaire pour mettre en œuvre son plan d'affaires.

La restructuration du capital proposée aura un effet dilutif sur les détenteurs des actions ordinaires existantes

La restructuration du capital proposée prévoit l'échange d'une tranche des facilités de crédit et des billets à moyen terme contre, entre autres, de nouvelles actions ordinaires et de nouvelles débentures échangeables de 2022, d'une part, et l'échange des débentures convertibles, des actions privilégiées existantes et des actions ordinaires existantes contre de nouvelles actions ordinaires et des bons de souscription, d'autre part et, dans le cas des débentures convertibles existantes, contre des débentures échangeables de 2022, ce qui aura un effet dilutif sur les titres actuellement détenus par les détenteurs des actions ordinaires existantes. De plus, le conseil d'administration de Yellow Média Limitée (la « nouvelle Yellow Média ») pourra émettre un nombre illimité de nouvelles actions ordinaires pour la contrepartie et selon les conditions qu'il établira, sans l'approbation des détenteurs de nouvelles actions ordinaires, sauf exigence contraire de la loi. Les actionnaires et les détenteurs de nouvelles actions ordinaires n'auront en général aucun droit préférentiel de souscription à l'égard des nouvelles émissions. Ils pourraient donc en général subir une dilution importante des nouvelles actions ordinaires dont ils seront propriétaires après la restructuration du capital proposée.

Les prêteurs, les détenteurs de billets et les détenteurs de débentures perdront leurs droits et recours contractuels prévus par les conventions et les actes régissant les facilités de crédit existantes, les billets existants et les débentures existantes

En échangeant une partie de la facilité de crédit, des créances des détenteurs de billets ou des créances des détenteurs de débentures, selon le cas, contre des nouvelles actions ordinaires dans le cadre de la restructuration du capital proposée, les prêteurs, les détenteurs de billets et les détenteurs de débentures devront transformer en titres de participation une partie de leur placement dans des titres d'emprunt. Les titres de participation présentent certains risques qui ne s'appliquent pas aux titres d'emprunt. Les conventions et les actes régissant les facilités de crédit existantes, les billets existants et les débentures existantes offrent divers droits et recours contractuels aux prêteurs, aux détenteurs de billets et aux détenteurs de débentures, notamment le droit de recevoir des intérêts et le remboursement de la facilité de crédit, des créances des détenteurs de billets et des créances des détenteurs de débentures à l'échéance. Ces droits ne seront plus offerts aux prêteurs, aux détenteurs de billets et aux détenteurs de débentures à l'égard de leurs nouvelles actions ordinaires. Les réclamations présentées par des détenteurs de nouvelles actions ordinaires seront subordonnées à celles présentées par les créanciers en cas d'insolvabilité, de liquidation ou d'une autre distribution des actifs de la nouvelle Yellow Média.

La possibilité que la restructuration du capital proposée ne soit pas mise en œuvre pourrait créer des risques de liquidité

Si la restructuration du capital proposée n'est pas mise en œuvre et que les activités de la Société se poursuivent au rythme actuel, la Société risque de ne pas être en mesure de générer suffisamment de liquidités pour rembourser ou refinancer sa dette actuelle à son échéance ou encore pour en assurer le service sans réunir des capitaux supplémentaires. Dans la conjoncture actuelle des marchés et selon la situation financière de la Société, cette dernière ne peut garantir qu'elle sera en mesure de réunir des capitaux supplémentaires ou de le faire à des modalités favorables. De plus, si la Société manque à une condition de certains de ses emprunts, les créanciers pourraient devancer l'échéance de ses obligations, ce qui pourrait entraîner des défauts croisés ou l'exigibilité anticipée croisée aux termes de ses autres obligations. L'incapacité de la Société d'obtenir des capitaux supplémentaires en temps opportun pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

La Société pourrait devoir recourir à d'autres solutions qui risquent de nuire à la Société et à ses parties intéressées, y compris la vente d'actifs principaux ou l'introduction d'une procédure non consensuelle prévue par la législation sur les arrangements avec les créanciers

Si la restructuration du capital proposée n'est pas mise en œuvre, il s'ensuivra ce qui suit :

- la dette nette de la Société ne sera pas réduite et la réduction nette des frais du service de la dette connexe ne sera pas réalisée;
- l'obligation de la Société de rembourser la somme de 1 775 M\$ exigible à titre de capital relativement aux créances non garanties visées ne sera pas éliminée;
- aucune liquidité ne sera disponible aux termes des facilités de crédit existantes, étant donné qu'elles viennent à échéance en février 2013; de plus, les billets à moyen terme existants de séries 2, 8 et 9 viendront à échéance en 2013 et 2014 et il se pourrait qu'aucun financement de remplacement ne soit offert;
- les flux de trésorerie provenant de l'exploitation et les liquidités disponibles de la Société pourraient être insuffisants pour permettre à la Société de financer son exploitation et que la Société soit incapable à l'avenir de satisfaire à ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles.

Si la restructuration du capital proposée n'est pas mise en œuvre, la Société pourrait devoir recourir à d'autres solutions qui risquent de nuire à la Société et à ses parties intéressées, y compris l'introduction d'une procédure non consensuelle prévue par la législation sur les arrangements avec les créanciers.

8. Contrôles et procédures

La direction, y compris le président et chef de la direction et le chef de la direction financière, a déterminé qu'aucun changement ayant une incidence importante ou susceptible d'avoir une incidence importante sur les contrôles internes à l'égard de la présentation de l'information financière de la Société n'a été apporté aux contrôles internes au cours du trimestre clos le 30 septembre 2012.